LA LIBERTÉ

Volume 81 n° 13 Saint-Boniface, du 24 au 30 juin 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes

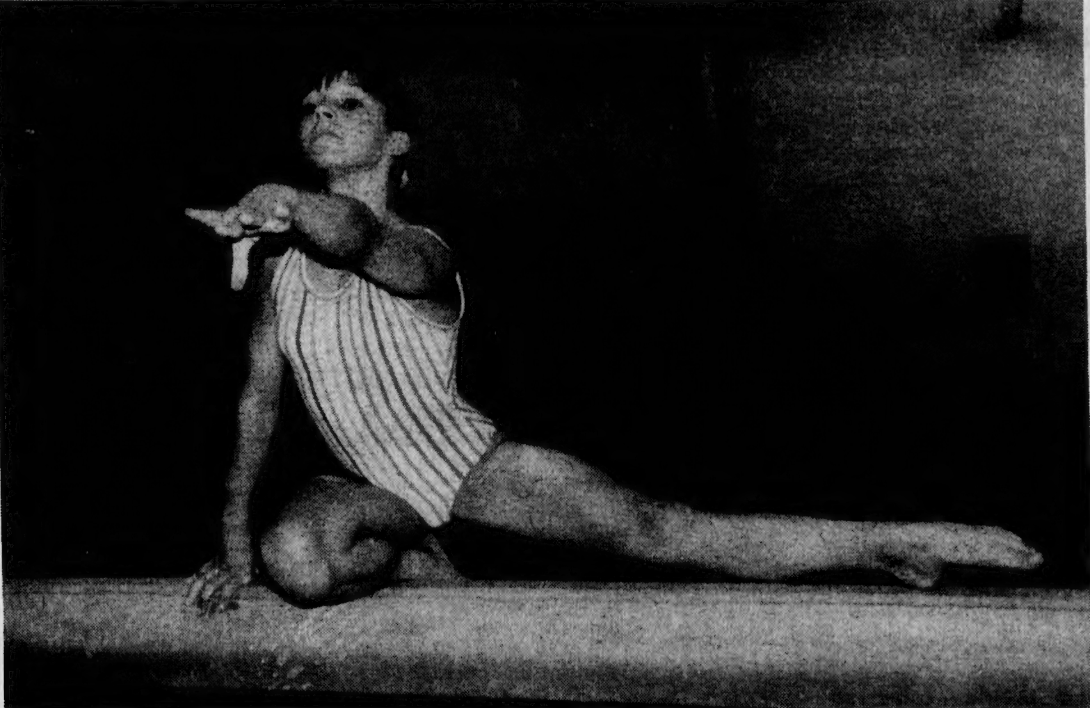


photo: Laurent Gimenez

De l'or en barres!

Katie McAvoy, 12 ans, a remporté une médaille d'or lors des récents championnats canadiens de gymnastique à l'Île-du-Prince-Édouard. Page 13.

L'après-Thibaudeau

Trois organismes francophones se présenteront devant un comité d'enquête fédéral sur la question des pensions alimentaires, mis sur pied à la suite d'un récent jugement de la Cour d'appel fédérale. Page 3.

Huit millions de touristes

La Liberté a rencontré la responsable de la promotion du Manitoba, Madeleine Arbez, qui vient d'ouvrir un kiosque touristique à la Fourche. Page 7.

Citation de la semaine

«Nos familles n'aiment pas trop nous voir là-bas.»

Sr Corinne Chartier, originaire de Saint-Lazare, raconte dans quel climat évolue la population d'Haïti, où elle oeuvre depuis 16 ans. Page 15.



Vous cherchez une histoire de famille bien faite? Cécile Bahuaud, que l'on voit en compagnie de son mari Hector, vient de remporter le premier prix de la Société généalogique canadienne-française. Page 9.

La Caisse populaire d'Île-des-Chênes

Les membres disent non

Une centaine de membres de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes réunis en assemblée spéciale le 20 juin ont refusé la proposition de leur conseil d'administration à l'effet de vendre les 12 millions $ d'actif de la Caisse à celle de Saint-Boniface pour la symbolique somme de un dollar.

Selon cette proposition, Île-des-Chênes et sa succursale d'Otterburne seraient devenues deux succursales de la Caisse de Saint-Boniface, ce qui, d'après une étude effectuée par la Fédération des caisses populaires, aurait permis de rentabiliser les opérations de la Caisse, qui a accusé un déficit de 160 000 $ au cours des trois dernières années.

Mais les membres d'Île-des-Chênes ont préféré garder leur autonomie plutôt que de devenir une succursale de Saint-Boniface. «Personne ne nous a jamais annoncé que la situation de la Caisse se détériorait, commente un membre, Norbert Touchette. Les gens n'ont pas eu la perception que la situation était si grave. Ils ont trouvé que vendre la Caisse était une solution trop drastique.»

Le directeur financier de la Fédération des caisses, Michel Tessier, et le directeur de la Caisse de Saint-Boniface, Donald Smith, ont chacun leur tour fait des présentations pour expliquer la situation et les avantages de la vente.

Donald Smith a constaté que «les gens n'étaient pas conscients de la situation financière de leur institution. Le conseil a eu l'occasion de faire un certain cheminement» pour en venir à accepter l'idée de la vente, «mais les membres n'ont pas fait ce cheminement. Dans un sens, ils ont pris la bonne décision. Ils manquaient d'information.»

«La présentation de Donald Smith, qui nous disait comment, en un an, il pourrait réussir à rentabiliser la Caisse, a donné espoir aux gens que c'était possible de le faire, commente Norbert Touchette. Les gens ont saisi le problème, mais n'étaient pas prêts à laisser aller la Caisse.»

Au lendemain du vote, le directeur général de la Fédération des caisses populaires, Fernand Vermette, interprète le résultat comme étant l'expression de la volonté des membres qui «souhaitent garder leur autonomie et craignent qu'à long terme, leur institution ne disparaisse localement.»

Si la Caisse «opère comme à l'habitude sous la direction de son conseil d'administration», il reste que la situation la met dans une sorte d'impasse, selon lui.

«Si l'actif était vendu, explique Fernand Vermette, la Caisse n'aurait plus besoin de faire certaines dépenses, comme l'assurance-caution qui coûte 7 000 $ chaque année.»

Île-des-Chênes pourrait économiser l'équivalent de ses pertes annuelles, «et alors on pour-rait parler de rendre profitables les 12 millions $ d'actif. Ce que les gens n'ont pas compris, c'est que la Caisse peut être rentable, mais sous certaines conditions seulement.

«La première chose à régler maintenant, c'est d'embaucher un directeur.» La Caisse est sans directeur depuis le départ de Jean Gaudry en décembre dernier. «Après, nous allons voir comment sortir de cette impasse.»

Le président du conseil de la Caisse d'Île-des-Chênes, Paul Vandal, n'a pu être rejoint.

Sylviane LANTHIER

SOMMAIRE

ACTUEL

ÉCONOMIE

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Danielle PARENT
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

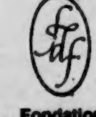
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

Du nouveau aussi à Sainte-Anne et Notre-Dame-de-Lourdes

7 millions $ pour Saint-Pierre

Après 12 ans d'attente, le gouvernement provincial a finalement débloqué les quelque sept millions $ qui permettront la construction d'un nouvel hôpital à Saint-Pierre-Jolys.

Cette somme fait partie d'une enveloppe globale de 570 millions $ que le gouvernement a décidé de consacrer à l'amélioration des centres de santé dans toute la province.

Le nouveau Centre médico-social DeSalaberry, dont la construction pourrait débuter cet automne, comprendra 36 lits au total: 14 pour l'hôpital (contre 16 à l'heure actuelle) et 22 pour le foyer pour personnes âgées (16 actuellement).

«Ça correspond à ce que nous avions demandé, explique le vice-président René Mulaire. Après toutes ces années d'attente, on était très anxieux. Mais depuis l'annonce du ministre, toute la communauté est très heureuse.»

Le résident de Saint-Pierre-Jolys explique que la création d'un nouvel hôpital est nécessaire car c'est «le seul centre de soins de santé sur la 59. On dessert toute la région jusqu'à la frontière américaine.»

Le nouvel hôpital sera construit derrière l'édifice actuel, qui sera détruit immédiatement après. On conservera seulement le foyer qui sera transformé en centre de soins communautaires.

À Notre-Dame-de-Lourdes, Claudette Lahaie se dit très contente de l'annonce du ministre de la Santé, Jim McCrae, qui a donné son aval pour qu'on confie aux architectes les plans d'un nouvel hôpital adjacent au foyer. «Comme cette étape précède la construction, mentionne-t-elle, c'est un signe très positif. Le ministre ne peut pas annoncer la construction sans avoir d'abord approuver les plans.»


Archives La Liberté

En 1992, le directeur du Centre médico-social DeSalaberry, Tony Frazer, espérait déjà que les travaux commencent après la cérémonie de la première pelletée de terre.

À la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, les nouvelles sont également bonnes: on pourra faire des aménagements à la Villa, et construire une nouvelle aile de 25 lits.

Laurent GIMENEZ
Sylviane LANTHIER

Avis aux annonceurs de La Liberté

Nouvelles heures de tombée pour la publicité

*Veuillez prendre note que depuis le **1er juin 1994**, les jours et heures de tombées pour les annonceurs sont les suivants:*

	Réservation	Réception du matériel
Publicité encadrée à monter (2):	le lundi, à midi (1)	le lundi, à midi (1)
Publicité encadré prête-à-photographier:	le mardi, à midi (1)	le mardi, à 17 h (1)
Petites annonces (3):		le lundi, à midi

Ainsi faisant, nous pourrons offrir un meilleur service à la clientèle du journal.

Nous remercions nos annonceurs et nous nous excusons pour les inconvénients que cette nouvelle politique pourrait avoir sur eux.

(1) Pour publication le vendredi de la même semaine
(2) Nous nous réservons le droit de facturer aux retardataires une surcharge de 10% (minimum: 10$)
(3) Les petites annonces sont payables d'avance. Aucun remboursement en cas d'annulation. Paiement par carte de crédit: 10$ minimum

Francophonie du monde

Appui recherché et trouvé

Ottawa - Les deux Franco-Ontariens qui ont déposé le mois dernier une plainte devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies recherchent des témoignages de tous les francophones qui ont été victimes «de la politique discriminatoire de l'Ontario et du Canada». D'autre part, Marc Labelle d'Ottawa, 42 ans et Roland Desroches, de Penetanguishene, 72 ans, ont reçu «davantage de félicitations que de bêtises» de la part des anglophones depuis le dépôt de leur plainte. «Ce que j'ai découvert, c'est que la mentalité des Canadiens-anglais est plus ouverte», affirme Roland Desroches. On peut faire parvenir son témoignage ou son appui en écrivant à l'Association canadienne-française de l'Ontario, 255, chemin Montréal, Vanier (Ontario), K1L 6C4. (APF)

Retrouvailles à Paris

Paris - La grande famille francophone internationale devrait finalement se réunir à Paris du 6 au 13 juillet lors des 2e Jeux de la Francophonie. Après l'annulation des Jeux de 1993 à cause d'un manque de préparation, les Jeux de 1994 vont accueillir près de 3 000 sportifs et artistes francophones venus de 46 pays. Le Canada sera représenté par trois délégations: celle du Québec comptera environ 150 athlètes, artistes et officiels, celle du Nouveau-Brunswick, 70, et et celle du Canada, 180. (APF)

Le fédéral: anglophile?

Ottawa - Les anglophones unilingues font une belle carrière au sein de la fonction publique fédérale. Les plus récentes statistiques de la Commission de la fonction publique indiquent qu'une nomination sur quatre seulement visait à combler un poste bilingue. D'autre part, les anglophones unilingues ont eu accès à 76,9 % des postes comblés par recrutement de l'extérieur en 1992 et les francophones unilingues à seulement 17,1 %. En fait, selon les chiffres de la députée bloquiste, Suzanne Tremblay, le nombre de postes où le français est considéré comme essentiel est passé de 19 000 en 1974 à 13 000 en 1993, alors que le nombre de postes où l'anglais est considéré comme essentiel a augmenté durant la même période, passant de 110 000 à 127 000. (APF)

Troupes demandées

Willow Bunch - La 15e Fête fransaskoise présentera du théâtre lors des festivités qui se dérouleront à Willow Bunch du 29 juillet au 1er août. Les organisateurs de la Foire théâtrale lancent un appel aux troupes de théâtre scolaires, communautaires ou professionnelles qui voudraient s'impliquer au cours de cette fin de semaine consacrée à la francophonie de la Saskatchewan.

ACTUEL

Les Franco-Manitobaines font front commun

Le cas Thibaudeau: la pointe de l'iceberg

Le 3 mai 1994, la Cour d'appel fédérale a rendu un jugement dans le «cas Thibaudeau» qui vient changer le paysage des pensions alimentaires au Canada: ce jugement déclare inopérant le paragraphe 56 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu selon lequel les pensions alimentaires doivent être inclus dans le revenu imposable du bénéficiaire.

En rendant son jugement, la Cour a donné raison à Suzanne Thibaudeau, selon qui cette mesure était discriminatoire envers les parents ayant la garde de leur enfant. Pour le gouvernement du Canada, ce jugement a aussi un impact très important, puisqu'il peut représenter des pertes de 339 millions $ en revenu d'impôts (1).

Reste à savoir s'il améliora réellement la situation des femmes. Trois organismes francophones, Pluri-elles, Réseau et l'Association des juristes d'expression française, ont décidé de s'unir pour témoigner le 27 juin devant un comité d'enquête fédéral qui examine la question des pensions alimentaires.

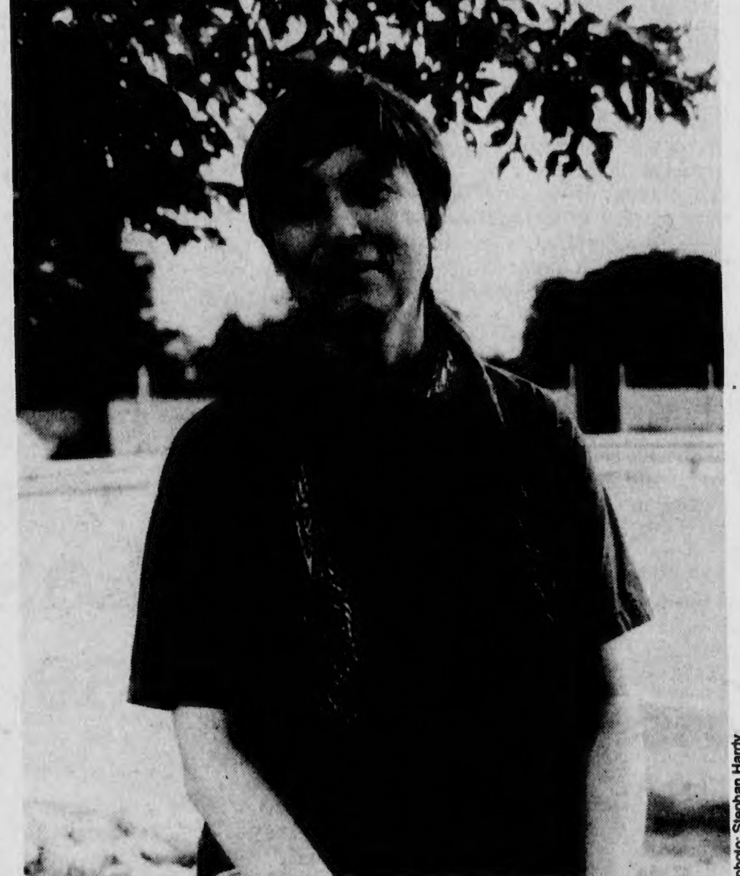


photo: Stephan Hardy

Denise Veilleux: un pas dans la bonne direction.

La vice-présidente de Réseau, Denise Veilleux, estime que la décision aura comme effet principal d'accroître le niveau de vie des enfants.

«Comme l'impôt sur les pensions alimentaires n'est pas retenu à la source, les mères doivent économiser pour le rembourser à la fin de l'année, ce qui peut s'avérer un lourd fardeau. Dans certains cas, il est impossible d'économiser cet argent chaque mois sans imposer des privations aux enfants.»

Marianne Rivoalen, avocate et présidente de Pluri-elles, fait entendre un autre son de cloche. Elle prédit que le jugement Thibaudeau ne se traduira pas en gains économiques pour les femmes.

«Suite à une rupture familiale, au moins 80 % de mes clientes arrivent à une entente de séparation écrite qui leur accorde un montant plus bas que celui qu'elles auraient obtenu devant un juge. Elles préfèrent éviter les disputes afin de s'assurer la garde unique des enfants.»

«Si la décision Thibaudeau est respectée, le gouvernement subira une perte de revenu très importante. Pour récupérer cet argent, Revenu Canada éliminera la déduction fiscale dont les pères jouissent présentement. Ceux-ci exigeront alors de payer un soutien financier moins élévé. Pour les bénéficiaires des pensions alimentaires, le gain économique réalisé par la décision Thibaudeau va donc disparaître. Les femmes finiront par recevoir le même montant.»

Pour Denise Veilleux, il s'agit quand même d'un pas dans la bonne voie parce que la décision met fin à une loi discriminatoire envers les parents gardiens.

Cependant, le cas Thibaudeau ne touche qu'un seul aspect «du grand problème»: au Canada, 60 % des pères ne versent pas leur pension alimentaire.

«Pour la plupart de ces femmes, la question des impôts est superflue! Elles ne reçoivent même pas leur pension alimentaire!, lance Denise Veilleux, qui trouve déplorable que «l'État puisse demeurer passif vis-à-vis l'engagement financier d'un parent.»

L'aspect positif de la décision Thibaudeau, souligne Marianne Rivoalen, sera de «forcer les gouvernements à revoir leurs politiques de soutien et les problèmes qu'elles entraînent.»

À son avis, l'adoption d'une grille nationale - établie en fonction du nombre d'enfants et des salaires des parents - pourrait garantir au parent gardien une pension alimentaire minimale.

Stephan HARDY

(1) Le gouvernement a annoncé qu'il fera appel à la décision Thibaudeau et a demandé un sursis d'un an à la cour.

Vous avez dit bénéficiaire?

- 98 % des pensions alimentaires sont versées par les pères.
- Ces pères sont tenus de payer 18 % de leur revenu brut, environ 250 $ par mois par enfant, alors que les coûts minimums pour élever un enfant d'âge préscolaire sont de 750 $, ou sans frais de garde, de 350 $.
- Suite au divorce, les deux tiers des enfants et des femmes vivent dans la pauvreté tandis que la plupart des pères non gardiens maintiennent, voire augmentent, leur niveau de vie. Au Manitoba, le revenu brut des parents gardiens est en moyenne de 15 104 $ (y compris les pensions), tandis que les pères gagnent 45 457 $.
- Au Canada, 60 % des pères ne versent pas les pensions alimentaires (en Ontario 75 %, et au Manitoba 51 %).

Sources: Ministère de la Justice, Évaluation de la Loi sur le divorce, mai 1990, et la Manitoba Association of Women and the Law, juin 1994.

LA VÉRENDRYE

Marinus Van Osch gagne l'investiture

Le président de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba, Marinus Van Osch, a été choisi candidat libéral dans la circonscription provinciale de La Vérendrye.

Le domaine de la politique n'est pas étranger à ce natif de Lorette qui parle couramment le français. Marinus Van Osch affirme qu'il a gagné l'appui de l'importante communauté francophone de sa circonscription.

Commissaire d'école depuis 1986 dans la Seine, il a accédé au poste de vice-président de cette même division scolaire en 1990.

Lors des élections provinciales qui devront avoir lieu d'ici la fin 1994, Marinus Van Osch affrontera le conservateur Ben Sveinson et un candidat néo-democrate encore inconnu.

S.H.

L'éditorial reviendra la semaine prochaine.

Lettres

Vous avez manqué une occasion

M. le rédacteur,

Deux choses ont retenu mon attention récemment. En premier lieu, je n'ai trouvé aucun reportage dans notre hebdo sur la magnifique cérémonie d'inauguration de la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours restaurée.

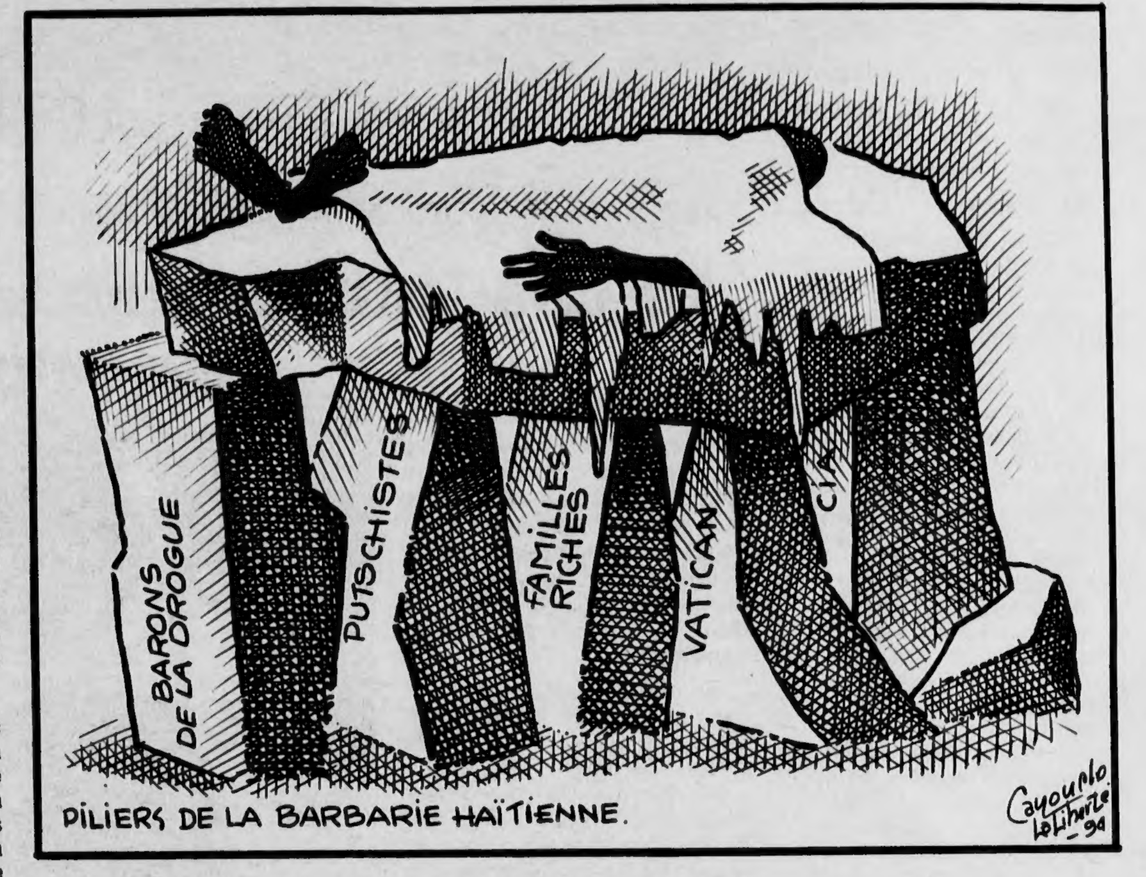
Cet événement, qui a attiré quelque 700 personnes, avait pourtant mis en valeur les talents de nombreux chanteurs, comédiens et figurants; de plus, il avait nécessité les efforts conjugués d'une équipe de constructeurs, d'un peintre de renom, des élèves et du personnel de l'école Noël-Ritchot, et ceux d'une foule de paroissiens bénévoles de Saint-Norbert qui ont manifesté de façon éclatante, la fierté de leur patrimoine historique et la vitalité d'une de nos plus vieilles paroisses.

Or, la direction de La Liberté se réclamait, il y a quelque temps, du droit à l'information pour enquêter (encore une fois) sur la conduite d'un certain prêtre. Le 31 mai, vous aviez pourtant une occasion rêvée d'exercer votre droit d'accès à l'information en publiant une bonne nouvelle à caractère socio-historique.

Je vous proposerais donc de chercher à véhiculer, par le biais de notre hebdo, les nouvelles qui sont susceptibles de resserrer les liens entre les Franco-Manitobains afin qu'ils se parlent, et de laisser à la SRC le soin de colporter le côté moins reluisant de notre fragile collectivité.

D'autre part, j'apprends avec étonnement qu'on s'apprête à installer la statue de Louis Riel sur le terrain du Collège. À mon avis, cela ne doit pas se faire, pour les mêmes raison qui poussent la Manitoba Metis Federation (MMF) à la faire retirer des bords de l'Assiniboine.

Marcien Ferland
Saint-Vital
Le 11 mai 1994



«Mettre la grosse masse dedans»

Monsieur le rédacteur,

Dans un assez court délai, la statue «Louis Riel» qui est présentement sur les terrains de la Législature manitobaine sera déménagée à Saint-Boniface, plus précisément au Collège! Pourquoi? Pour sa valeur «artistique»? Quelle est la «valeur» d'une statue qui ne représente en rien les vraies valeurs de l'individu en question?

Cette statue est controversée depuis les tout débuts et le restera; à plus forte raison, si on la transporte à Saint-Boniface où Louis Riel a fait ses études. Ça n'arrêtera en rien le ridicule, le vandalisme, le mépris et les moqueries.

La solution serait de mettre la grosse masse dedans et avec les argents que l'on épargnerait, fonder une bourse d'études «Louis Riel» pour les universitaires qui auraient des aptitudes politiques afin de conserver le rêve du fondateur du Manitoba, soit: le respect de chaque personne, métisse ou non métisse.

Augustine Abraham
Saint-Boniface
Le 17 juin 1994

Les infirmières se regroupent

Monsieur le rédacteur,

Dans des numéros antérieurs récents de La Liberté, les journalistes semblent préoccupés par la question de médecins francophones. Sans diminuer l'importance du rôle des médecins d'expression française, il faut aussi examiner le rôle des infirmières francophones à l'égard des services en français dans le domaine de la santé.

L'Association des infirmières et des infirmiers autorisés du Manitoba compte 11 000 membres et on estime que 550 d'entre eux sont francophones. De jour en jour, les infirmières autorisées touchent la vie de centaines de Franco-Manitobains et de Franco-Manitobaines. Elles dispensent des soins au chevet du patient et résident 24 heures par jour. Elles exercent leur profession dans les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres de santé communautaire, les écoles, les usines, les cliniques, et à domicile.

L'objectif premier des services en français dans le domaine de la santé étant de livrer des soins de qualité en français, il est opportun de faire en sorte que le plus grand nombre d'intervenants francophones dans le domaine de la santé soit appuyé afin d'atteindre ce but.

C'est ce que tente de faire le Regroupement des infirmières et des infirmiers autorisés du Manitoba. Le 16 novembre 1993, au Foyer Valade, une quinzaine d'infirmières et infirmiers se sont réunis en vue de mettre sur pied un regroupement.

Inspirés d'une part par les politiques linguistiques des établissements de santé dans les régions désignées comme devant offrir des services en français, et d'autre part par un désir d'enrichir leur vie professionnelle tout en livrant des services en français à une clientèle francophone, ces infirmières et infirmiers ont démontré une volonté de s'engager à vivre et travailler en français dans leur milieu de travail. Depuis lors, le regroupement a pris essor et compte présentement plus de 30 membres.

Le mandat du regroupement comporte trois volets: favoriser le perfectionnement professionnel en français, promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'exercice de la profession et dispenser des services de santé en français à la collectivité francophone.

Par la voix de La Liberté, j'encourage tous les infirmiers autorisés francophones à se joindre au regroupement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Ulysses Lahaie, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes, au 248-2551.

Lise Hamelin
Infirmière autorisée
Winnipeg
Le 30 mai 1994

Un premier budget chiffre les dépenses à 26 millions $

Mais la DSFM aura-t-elle les revenus nécessaires?

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a rendu public le 16 juin une première ébauche de son budget de fonctionnement pour 1994-1995, dont les dépenses sont évaluées à 26,5 millions $.

La DSFM prévoit accueillir 4 450 élèves en septembre 1994. Le budget préliminaire totalise un coût moyen par élève de 6 155 $, alors que la moyenne provinciale est de 5 718 $.

La DSFM évalue à 619 $ par élève les coûts supplémentaires liés à des obligations que les autres divisions scolaires n'ont pas, comme la francisation.

«Le problème, c'est que les règles de financement définies par le programme Frame du gouvernement ne permettent pas de tenir compte de notre situation particulière», mentionne le président de la DSFM, Louis Tétrault. Il veut que le gouvernement «trouve un moyen d'accomoder le mandat provincial et les classes d'accueil».

Reste à voir si la Commission des finances publiques acceptera ce budget. «Nous avons de bons arguments pour justifier nos chiffres», estime Louis Tétrault.

«Le transport aussi nous coûtera assez cher, presque un million $. Dans la région urbaine, comme nous avons, à toutes fins pratiques, un seul grand centre secondaire avec Louis-Riel, nous prenons la responsabilité du transport des étudiants.» Normalement, les divisions scolaires en région urbaine ne fournissent pas le transport aux élèves du secondaire.

À part la province, les revenus de la DSFM proviennent des taxes scolaires prélevées par les autres divisions scolaires. Le gouvernement fédéral, qui a annoncé des millions pour la gestion scolaire dans les provinces, devrait aussi contribuer une somme qui reste à négocier avec la province.

Une fois le budget de fonctionnement terminé, la DSFM devra ensuite s'attaquer à son budget de capital: «Le transfert des écoles entraîne certains coûts. À Saint-Pierre, il va falloir rénover les laboratoires pour pouvoir accueillir le secondaire. À Saint-Georges, il faut tout construire.

«Dans la Seine, les écoles sont pleines. Nous devons prévoir un budget séparé pour tout ça. Notre gros défi, ce cera de sensibiliser le gouvernement à nos besoins, en des temps économiquement difficiles.»

Sylviane LANTHIER


photo: Lucien Chaput

Les commissaires de la DSFM ont tenu leur rencontre du 15 juin à l'école Noël-Ritchot, où la Division scolaire Seine avait organisé une cérémonie officielle de transfert des clés des cinq écoles qui passeront à la DSFM en septembre. Une plaque avec cinq clés et cinq cadenas a été remise à la division scolaire.

La Seine a aussi voulu reconnaître le travail de Roland Gauthier, longtemps commissaire, qui préside maintenant le Conseil régional de l'Est de la DSFM, et celui de Maurice Chaput, directeur de l'entretien à la DSFM après avoir oeuvré longtemps à la Seine.

Outre Roland Gauthier et Maurice Chaput, le vice-président et la présidente de la Seine, Marinus Van Osch et Wendy Bloomfield, ont assisté à cette cérémonie où le vice-président Denis Dragon représentait la DSFM.

Nous désirons remercier notre famille, notre parenté et nos amis qui ont tous contribué au succès du thé-rencontre en l'honneur de notre 50e anniversaire de mariage. Votre présence, vos souhaits et les beaux cadeaux nous ont touchés énormément.

Un gros merci à chacun et chacune de vous.

Armand et Albertine Lagassé

Turtle River dit non aux parents de Laurier

Le ministre refuse de se compromettre

Des parents de Laurier, qui demandent un programme français géré par la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) dans leur école pour septembre 1994, ont rencontré tour à tour le ministre de l'Éducation et les commissaires de la Division scolaire de Turtle River.

Le 17 juin, le ministre Clayton Manness a écouté la délégation de parents, sans cependant vouloir se compromettre. «Il n'a pas fermé la porte, mentionne le président du comité de parents, René Saquet, mais il n'a pas voulu dire oui ou non.»

Le ministre, qui fait face à des demandes semblables de la part de parents d'autres communautés, a expliqué aux parents de Laurier qu'il préférait ne pas intervenir «parce que s'il le faisait ici, il serait contraint de le faire ailleurs. C'est ce qui l'empêche d'agir.»

Clayton Manness a cependant indiqué aux parents son intention de demander à la Division de Turtle River de négocier avec la DSFM.

Le mardi suivant, le 21 juin, les parents ont rencontré les commissaires, «qui nous ont écoutés, mais nous ont dit qu'il était trop tard pour satisfaire notre demande parce que le personnel est déjà engagé pour septembre.»

Les commissaires sont au courant de la volonté des parents de Laurier depuis le 23 avril dernier, précise René Saquet.

Ces rencontres font suite à une série de pressions exercées par les parents pour débloquer ce dossier. Si les parents n'obtiennent pas leur programme français en septembre, un certain nombre songe à retirer leurs enfants de l'école et à se charger eux-mêmes de leur éducation. C'est le cas de la famille Saquet.

Sylviane LANTHIER



Campbell Air Limited

Avis de demande de service aérien

nº 941008 au rôle
Dossier nº M4205/C8-4-1/4160

Aux termes de la licence no 882017, Campbell Air Limited est autorisée à exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B.

Par lettre de l'Office datée du novembre 1992, l'Office a approuvé une demande de Campbell Air Limited pour l'autorisation d'utiliser des aéronefs à voilure fixe des groupes D et E (limitée aux aéronefs du groupe E pour le transport de marchandises seulement), assujetti à la demanderesse de rencontrer les exigences de l'entrée sur le marché de l'Office.

La licenciée demande maintenant l'autorisation de transporter également des personnes au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe E aux termes de ladite licence.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le 11 juillet 1994. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messager, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0N9, ou par télex 053-3615 ou par télécopieur (819) 953-5562 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Nancy Hay au (819) 997-6108 ou George Rodgers au (819) 953-9486.

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba

Un forum économique à l'automne

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) organisera à l'automne un forum sur le développement économique communautaire auquel participeront chacune des municipalités membres de l'Association ainsi que divers intervenants économiques. C'est ce qu'ont décidé les membres présents à l'assemblée annuelle de l'AMBM qui s'est tenue le 16 juin à Saint-Boniface.

La proposition votée par l'assemblée comporte deux autres volets. Le premier prévoit la mise sur pied d'une chambre de développement économique communautaire (formée de délégués élus par les municipalités membres de l'AMBM ainsi que de représentants des milieux économiques et communautaires). Le second prévoit la création d'un service d'appui technique et scientifique, jugé nécessaire à l'élaboration d'une planification économique réaliste.

Cette proposition, qui s'ajoute au plan d'action triennal de l'AMBM, découle directement de l'étude qu'elle a commandée à la firme Deloitte & Touche, connue sous le nom «Réconcilier langue et économie.»

Cette étude révèle que la communauté franco-manitobaine peut participer activement au développement d'un secteur tertiaire (ou de service) fort grâce au bilinguisme et au dynamisme de cette communauté.

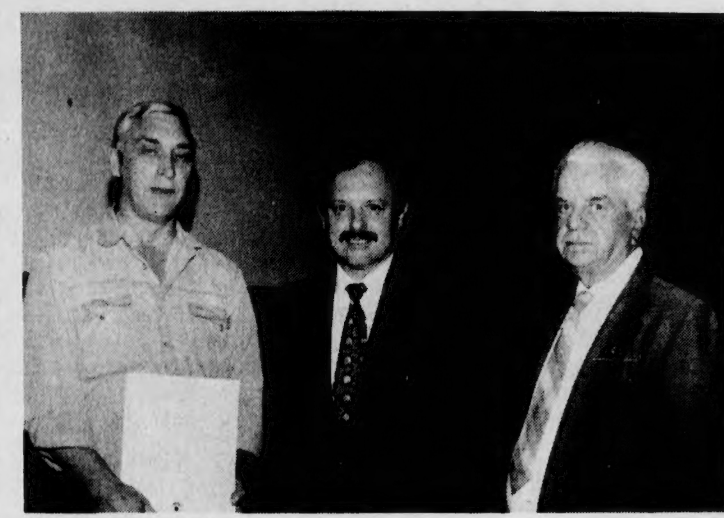
Toute la stratégie à développer prendra forme au forum automnal. Dans son rapport annuel, le président de l'AMBM, Denis Bibault, souligne que «c'est à partir de ce forum que l'on pourra établir les plans stratégiques de développement économique et les mécanismes de coordination visant à assurer la survie et l'épanouissement économiques des communautés membres de l'AMBM».

De plus, les congressistes ont appris de la bouche même du ministre responsable des Services en langue française du Manitoba, M. Darren Praznik, que la province investira de l'argent neuf dans les bibliothèques francophones de la province, «principalement dans les régions désignées bilingues», précise-t-il.

Depuis l'annonce du ministre Praznik, la province a fait savoir qu'elle investira en tout un million $ dans les bibliothèques rurales. Cette décision réjouit le directeur de l'AMBM, Raymond Poirier, qui croit qu'une partie de cet argent pourra servir à remplir la promesse tenue par le ministre responsable des services en langue française.

Soulignons enfin que Franco-fonds a débloqué une aide financière allant jusqu'à 2 000 $ par bibliothèque municipale éligible à cette subvention, dans la mesure où les autorités gouvernementales de tous les niveaux en mettent autant.

Jean-François LACERTE


photo: Jean-François Lacerte

Le président Denis Bibeault (au centre) a profité de l'assemblée annuelle pour officialiser l'adhésion des municipalités de Sainte-Anne-des-Chênes (représentée par Gilles Gagnon, à gauche) et Ritchot (représentée par Albert Bilodeau).

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Ici et ailleurs

Sept nouveaux membres

Winnipeg - La Chambre de commerce du Manitoba compte maintenant 62 membres, dont sept chambres de plus que l'an dernier. Celles de Saint-Pierre, La Salle et Lorette se sont jointes au mouvement en 1993-1994.

Hausse des exportations

Winnipeg - Le Manitoba aurait connu une hausse fulgurante de 18,5 % de ses exportations aux États-Unis en 1993, totalisant 2,5 milliards $. Le total des exportations manitobaines dans le monde s'est élevé à 3,5 milliards $. Les gains enregistrés avec la viande (62 %), les produits laitiers (48 %) et les oléagineux (23 %) compensent pour les pertes subies, entre autres, avec le boeuf en vif.

Le soutien aux aînés

Ottawa - Développement des ressources humaines Canada a annoncé que les taux de la Sécurité de la vieillesse ne seront pas modifiés par suite des diminutions des prix à la consommation survenues en février et mars de cette année. Le ministre Axworthy a reconnu l'importance de protéger le pouvoir d'achat des aînés.

L'Hôpital réorganise

Saint-Boniface - Un nouveau modèle de fonctionnement organisationnel à l'Hôpital général de Saint-Boniface permettra de rationnaliser l'administration et de réduire de 40 % le nombre de gestionnaires. Le modèle met l'accent sur les soins multidisciplinaires et sur la délégation du pouvoir décisionnel.

Ça pousse bien

Carman - Les précipitations de la semaine dernière et le temps chaud ont continué à améliorer les conditions de croissance dans les champs du Manitoba, où la vaporisation d'herbicides est presque complète. Même les champs qui ont dû être semés de nouveau progressent bien. La première coupe de luzerne est en marche dans toutes les régions; dans l'Est, on note un certain jaunissement des céréales fourragères causé par l'excès d'humidité.

ÉCONOMIE

Le nouveau centre d'information de Tourisme Manitoba

Faire connaître les régions aux visiteurs en un coup d'oeil

Le Manitoba a enregistré, l'an dernier, près de 8 millions d'entrées de touristes qui ont dépensé au total plus de 982 millions $, soit environ 140 $ chacun. L'industrie touristique génère partout des retombées économiques, créant des emplois souvent saisonniers, mais généralement très rémunérateurs.

Pour promouvoir le «produit touristique» appelé Manitoba, le gouvernement provincial mise sur les compétences de Madeleine Arbez, devenue il y a un an gérante du marketing et de la promotion du tourisme au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Tout produit nécessite aussi une vitrine afin d'augmenter ses chances de trouver preneurs. Depuis plusieurs années, les principales portes d'entrées dans la province ont un comptoir d'information touristique. Jusqu'à l'an dernier, le seul centre d'information touristique de Winnipeg se trouvait au Palais législatif. Devenu trop petit, il fallait lui trouver une solution de rechange.

Cette solution existe aujourd'hui à la Fourche. L'ancienne cour de triage du Canadien National a actuellement la cote d'amour au sein des intervenants touristiques et de la population de Winnipeg. Il fallait en profiter.

«Le gouvernement du Manitoba a décidé d'investir en y créant le Travel Idea Centre», explique Madeleine Arbez, en précisant que le kiosque au Palais existe toujours.

Qui cherche-t-on à attirer avec cette nouvelle vitrine? «Il faut d'abord savoir que 60 % de la population du Manitoba habite à Winnipeg et aux environs. Notre métropole attire les populations environnantes. Le but du nouveau centre touristique comporte trois objectifs: premièrement, il faut attirer des visiteurs en leur faisant voir en un coup d'oeil les attraits de notre province.



photo: Jean-François Lacerte

Madeleine Arbez devant le centre d'information à la Fourche.

«Ensuite, nous voulons répartir la masse touristique ailleurs qu'en ville, d'où l'effort de faire connaître toutes nos régions. Enfin, nous savons que 30 % des touristes viennent rencontrer des amis ou des membres de leur famille. Le Centre leur donne des idées de petites escapades touristiques.»

Qui sont ces touristes? «Selon nos informations, explique Madeleine Arbez, hors Manitoba, nos trois plus gros bassins sont les Américains (des Dakota), les Ontariens et les Saskatchewanais, qui représentent notre marché primaire.» Rien d'étonnant à cela, pas plus que de savoir que 70 % du budget promotionnel sert à les inviter ici.

Ce qui surprend plus, par contre, c'est la faiblesse du marché francophone et du peu d'efforts déployés à le développer.

«La province n'a pas de politique touristique basée sur la langue, soutient Madeleine Arbez. Si j'avais à classer cette catégorie, elle serait dans un marché secondaire», au même titre que les circuits touristiques ou les réunions et congrès, par exemple.

«Mais il ne faut pas croire qu'aucun effort n'est fait dans ce sens, clame-t-elle. Le nombre de brochures en français augmente à chaque année, nous offrons des services bilingues à la Fourche et nous tentons sans cesse de nous améliorer dans ce sens.»

Madeleine Arbez est-elle tentée d'utiliser sa fonction pour mousser le tourisme francophone? Elle jure que oui. «Mais il faut savoir qu'à part le Festival du Voyageur, Saint-Boniface et quelques municipalités, les attraits et les intervenants touristiques francophones sont à toute fin pratique inexistants!», explique-t-elle.

«Je dois prendre mes décisions en fonction des marchés avant toute autre raison, dit-elle, et autant les marchés que les produits francophones sont très petits. Nous recevons plus de Japonais que de gens qui se déclarent francophones! Que peut-on y faire?», demande-t-elle.

Rien, probablement, et c'est dommage. Car le Manitoba a de sérieux atouts méconnus au delà d'un rayon de 500 milles. C'est là toute l'ampleur du travail qui attend Madeleine Arbez. Elle le sait, et c'est cela qui la passionne dans son travail: faire découvrir cette perle magnifique appelée Manitoba.

Jean-François LACERTE

Caisse de Sainte-Agathe/Aubigny

Un surplus de 27 000 $

La Caisse populaire de Sainte-Agathe/Aubigny a connu en 1993-1994 une année satisfaisante, avec une augmentation dans les secteurs de l'actif, des prêts et des dépôts. La Caisse, qui avait terminé l'année précédente avec un léger déficit, a connu cette année «une très bonne augmentation du surplus», note le directeur Cyrille Durand.

Les membres réunis en assemblée annuelle le 13 juin ont appris que la Caisse a réalisé des bénéfices de 27 734 $ en 1993-1994.

«Le déficit précédent (de 1 800 $) était dû à la dégringolade des taux d'intérêt», explique Cyrille Durand. La majorité des membres avaient ouvert leur prêt pour profiter des taux plus bas», causant un problème d'appariement entre les taux des prêts et des dépôts.

C'est une situation qui ne s'est pas répétée au cours de l'année financière terminée au 31 mars 1994.

La Caisse a poursuivi la phase 2 de son plan d'équité, visant à obtenir, voire à dépasser, le 5 % d'équité. «Nous encourageons les membres à acheter des parts sociales de surplus; ils peuvent en acheter jusqu'à un montant de 1 435 $.»

La Caisse a déjà atteint une équité de 4,8 % et espère l'augmenter à au moins 4,9 % en distribuant aux membres les surplus de l'année. «Nous allons d'abord distribuer une ristourne de 10 % aux membres, payable en parts de surplus; puis nous allons distribuer une ristourne sur le solde moyen des plans d'épargnes assurés, équitables et du plan 24.»

Deux nouveaux services seront également offerts aux membres: les personnes âgées auront accès à un compte chèque à intérêt quotidien dès le 1er juillet. Et le calcul des intérêts sur les prêts personnels, commerciaux et agricoles sera simplifié de façon à diminuer les taux, qui seront supérieurs aux taux hypothécaires de seulement un demi-point. «Nous espérons de cette façon encourager les agriculteurs à emprunter.»

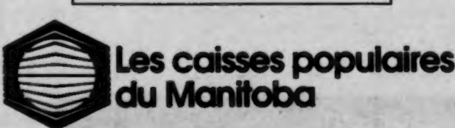
Le conseil d'administration compte trois nouveaux membres, Philippe Chartier, Laurence Dorge et Étienne Brémaud, qui s'ajoutent à Denis Gratton (président) et Denis Clément (vice-président).

Sylviane LANTHIER



Actif au 31 mars:
1994: 8 304 166 $ (+ 3,8 %)
1993: 7 999 374 $
Bénéfices nets après impôts:
1994: 27 734 $
1993: -1 813 $
Montant de la réserve:
1994: 292 921 $ (3,2 % de l'actif)
Dépôts:
1994: 7 864 434 $ (+ 3,5 %)
1993: 7 602 255 $
Prêts:
1994: 5 888 508 $ (+ 4 %)
1993: 5 656 962 $







Clin d'oeil

Karine BEAUDETTE

Du jazz pour tous

Le Festival de Jazz de Winnipeg bat son plein actuellement dans les salles et dans les rues de la ville. Malheureusement, au moment où j'écris ces lignes, je n'ai pas encore eu la chance d'y participer. Mais j'y vais! Entre autres, pour déguster un hot dog en écoutant de la musique pendant l'heure du midi.

Quelle excellente idée qu'ont eu là les organisateurs du Festival! Chaque année, je me fais un plaisir de me rendre dans le vieux quartier de la Bourse pour entendre, gratuitement, quelques avant-goûts des excellents spectacles qu'on nous présente pendant la semaine et à longueur d'année.

Et pour finir le Festival en beauté, Jazz Winnipeg nous offre ce qu'on qualifie du plus grand concert de jazz gratuit au Manitoba, le samedi 25 juin de 12 h à 20 h au vieux marché de la Bourse, un marathon de musique pour tous les goûts.

◆◆◆

Vous l'aurez peut-être manqué en salle (puisqu'il n'est pas resté longtemps à l'affiche des cinémas), mais il est disponible en cassette vidéo. Le film ***Fearless*** de Peter Weir met en vedette Jeff Bridges dans le rôle principal de Max, Isabella Rossellini (son épouse) et Rosie Perez (Carla).

Max et Carla sont parmi les survivants d'un écrasement d'avion. Ils sont les deux seuls que le psychologue ne réussit à rejoindre: Carla, parce que le remords la ronge (elle croit que son petit garçon est mort parce qu'elle ne l'a pas serré assez fort dans ses bras), et Max, parce qu'il se croit indestructible. Il défie le destin de toutes les façons possibles, au grand désespoir de sa femme. *Fearless* est un drame psychologique bien développé, plausible, et assez touchant.

◆◆◆

Maintenant, un autre film qui est présenté dans les salles de cinéma depuis plusieurs mois et qui risque d'y rester encore un peu: ***Four Weddings and a Funeral***. Après plusieurs tentatives, je m'y suis finalement rendue la semaine dernière et je n'ai pas été déçue.

Du réalisateur Mike Newell, *Four Weddings* raconte l'histoire d'un groupe d'amis qui se retrouve toujours à des mariages, mais jamais au mariage de l'un d'entre eux. Finalement, chacun y trouve son compte, et le film finit bien.

C'est rafraîchissant de voir un joli petit film comme celui-là de temps à autre. Les personnages sont, pour la plupart, bien campés. Il n'y a pas de grandes morales ou d'intrigue complexe. C'est une série de clichés, parfois émouvants et souvent drôles, assaisonnée d'un accent britannique adorable. Si vous pouvez encore l'attraper, allez-y!

CULTUREL

Cécile Bahuaud gagne un prix pour l'historique des Bahuaud

De la Vendée à Saint-Lupicin

À l'époque où Joseph Bahuaud est né, en 1770, la Nouvelle-France n'était encore que quelques arpents de neige et l'Ouest canadien un vaste territoire pas encore colonisé.

C'est pourtant à Saint-Lupicin, au Manitoba, qu'un des descendants de Joseph, Stanislas-Augustin, viendra cultiver la terre quelque 100 ans plus tard, en 1893.

Cette histoire de la famille Bahuaud en France et au Canada, Cécile Bahuaud l'a rapportée dans un livre intitulé: Bahuaud 1893-1993, pour lequel elle a gagné le premier prix attribué par la Société généalogique canadienne-française dans la catégorie de la meilleure monographie familiale ou paroissiale. Cécile et son mari Hector Bahuaud se sont rendus à Montréal le 8 juin pour la remise du prix.

La monographie avait été préparée en prévision des fêtes du centenaire de la famille, qui ont eu lieu à Somerset en juillet 1993.

L'année précédente, Cécile et Hector Bahuaud se sont rendus en France effectuer des recherches sur les origines de la famille: ils ont remonté jusqu'à Joseph, mais ont manqué de temps pour éclaircir le lien entre Joseph et d'autres Bahuaud dont on trouve des traces jusque dans les années 1600.

«On a trouvé que les Bahuaud, des Vendéens, avaient été royalistes pendant la Révolution française», mentionne Hector.



Stanislas-Augustin en compagnie de sa deuxième femme, Mélanie.

L'album de la famille comporte d'ailleurs un chapitre sur cette époque de l'histoire française, qui a marqué la famille. «Trois Bahuaud ont été trouvés morts chez eux, tués par des soldats républicains.»

Au cours des trois semaines qu'elle a passées en France, Cécile Bahuaud a également fait des recherches sur les origines du nom. «La tradition orale dit qu'il y aurait du sang arabe dans la famille. On croit que les Bahuaud sont des descendants de sarrasins, venus d'Espagne au 13e siècle, alors qu'on y persécutait Juifs et musulmans. Peut-être aussi seraient-ils venus à l'époque des invasions sarrasines, arrêtées par la bataille de Poitiers.»

Chose certaine, on sait d'où l'ancêtre manitobain est venu: Stanislas-Augustin a quitté sa Vendée natale en compagnie de sa femme, Henriette Morin et de leur fils de cinq ans, Stanislas. Venus dans l'Ouest canadien après la tournée de missionnaires à la recherche de colons francophones et catholiques pour le Canada, les Bahuaud ont choisi de suivre Dom Benoît.

Ils ont fait la traversée sur le Toronto: «un bateau qu'on a décrété inapte au transport de passagers humains l'année suivante, mentionne Hector Bahuaud. Il a transporté des animaux... et a sombré!»

Ébéniste de profession, Stanislas-Augustin s'est fait cultivateur. Son petit-fils Hector rappelle qu'il a été très actif dans le village: «Il a été un des fondateurs de l'école, un des premiers commissaires et le premier maître de postes de Saint-Lupicin. Les gens allaient le voir quand ils avaient des problèmes; je pense qu'il était assez instruit, et il a appris l'anglais assez vite.»

Stanislas-Augustin perd sa femme en 1903. «Elle est morte pas longtemps après avoir eu son dernier enfant», le septième. Mais le veuf se remarie moins d'un an plus tard.

«C'était un mariage arrangé entre les curés de St-Lupicin et de Saint-Claude, mentionne Cécile Bahuaud. Ils ont dû penser qu'il y avait de jeunes enfants qui avaient besoin d'une mère.»

À Saint-Claude, Mélanie Doris (née Arnaud) a perdu son mari la veille de Noël: parti chercher des cadeaux pour les enfants, il est tombé de la charrette pleine de bois quand son cheval a pris l'épouvante et s'est rompu le cou.

Mélanie Doris avait aussi perdu en 1902 son seul fils, âgé de 18 ans. «C'était difficile de rester seule sur la terre avec quatre filles.»

Le mariage est donc arrangé. Et plus tard, Stanislas-Augustin réalisera un vieux rêve: construire comme maison un petit château ressemblant à ceux de son pays natal. «Il avait la cuisine au sous-sol et la salle à dîner du deuxième. Les plats étaient montés à l'aide d'un monte-charge! Depuis, le château a pris feu.»

Aujourd'hui, les quelque 200 à 250 descendants de Stanislas-Augustin peuvent se remémorer ces souvenirs en feuilletant l'album de la famille, abondamment illustré et dans lequel on trouve de tout. Ainsi, saviez-vous qu'il se trouve en France un Bahuaud négociant de vin (10 millions de bouteilles vendues par an, dont 40 % à l'exportation), dont on trouve les vins ici? Il s'agit de muscadet, vendu sous le prénom du fondateur du commerce, Donatien.

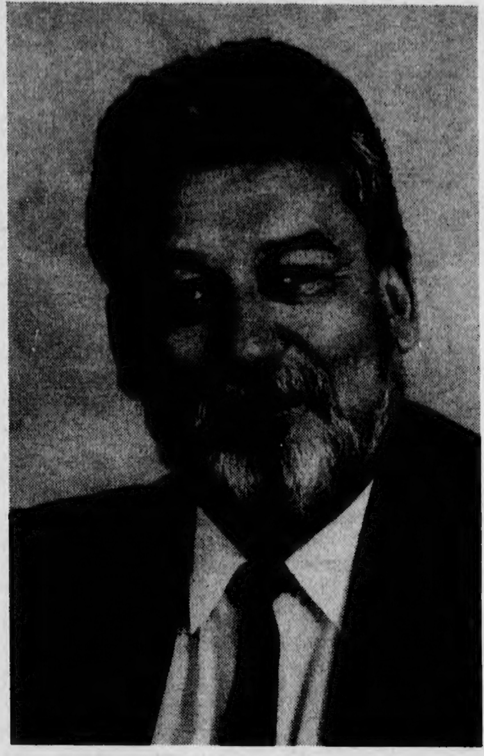
«J'aimerais bien être plus près de ces Bahuaud-là!», s'exclame Hector Bahuaud en riant.

Sylviane LANTHIER



Paul Edwards,
député et leader du
Parti libéral au Manitoba

Liberal

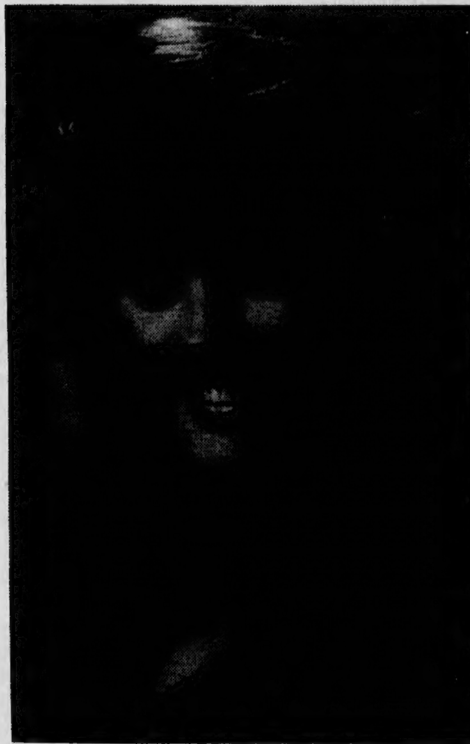


Neil Gaudry,
député de Saint-Boniface
et président du caucus

Bonne

Fête

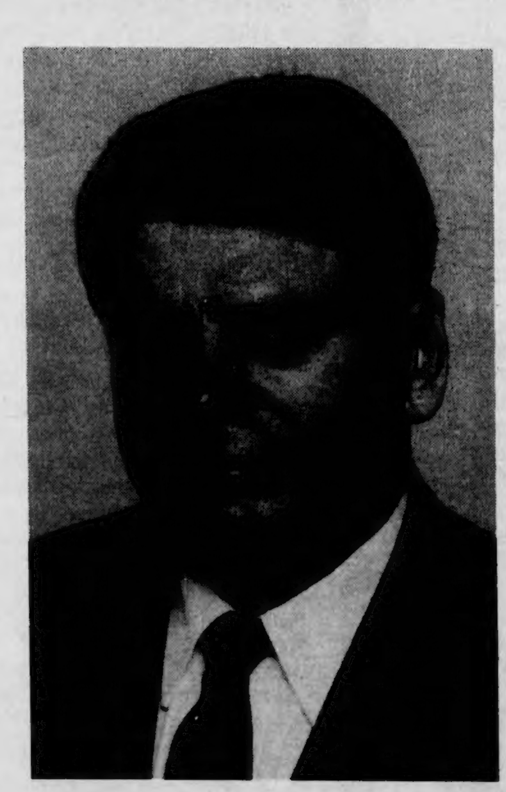
Canada



Bobbi Ethier,
candidate à Seine-River

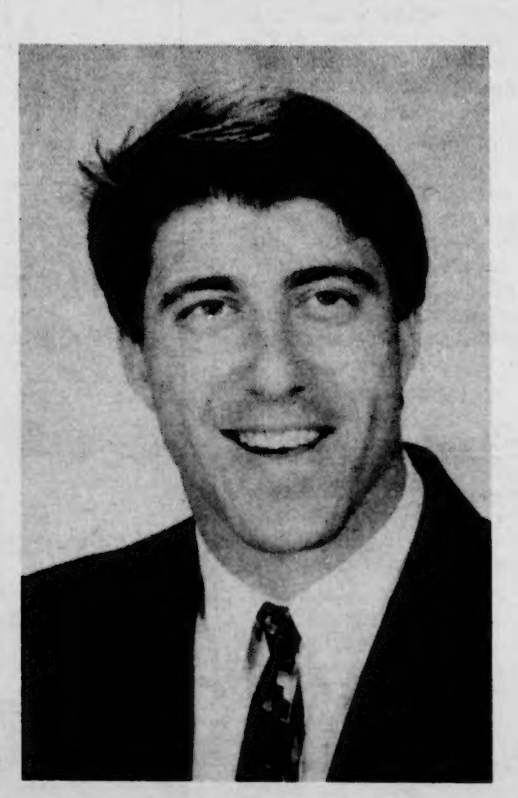


Evelyne Reese,
candidate à Niakwa



Tim Ryan,
candidat à Saint-Vital





Gord Steeves,
candidat à Riel

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): à l'occasion du ***Festival de Jazz de Winnipeg***: le trio Jon Ballantyne le 23 juin (5 $); le trio Will Taylor le 24 juin (7 $) et Time Warp le 25 juin (10 $). Aussi, à la salle Jean-Paul-Aubry: Ronny Jordan le 23 juin (15 $). Au Mârdi Jazz du 28 juin: Earl McDonald.

✓ Le Planétarium (190, avenue Rupert) propose des ***spectacles laser*** sur la musique des Hot Chili Peppers (du mercredi au dimanche à 19 h 30), de U2 (du mercredi au dimanche à 21 h) ou de Pink Floyd (vendredi et samedi à 10 h 30). Entrée (7 $ et TPS): à la porte ou au 988–0613. Jusqu'au 5 septembre.

THÉÂTRE

✓ La troupe Fantasy Theatre for Children termine sa saison avec ***Tales from far away*** jusqu'au 26 juin. Parmi les comédiens: Madeleine et Danielle Chammartin de Sainte-Anne-des-Chênes. Le spectacle d'une heure combine des histoires et de la musique et vise les enfants de trois ans et plus. Au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina) Pour heures et billets: 944–0581.

✓ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire regroupe trois spectacles en une journée: ***On the Wings of Change*** à 14 h, ***How do you do*** à 17 h et ***The Waiting Room*** à 20 h. Le samedi 25 juin au théâtre Gas Station. Entrée: payez ce que vous voulez (suggestion: 5 $ par pièce ou 10 $ pour les trois.) Aussi le samedi: une vente bric-à-brac de 9 h à 13 h. Renseignements: 589–8408.

EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***La famille, une histoire de coeur***, jusqu'au 26 juin.

✓ L'exposition ***Expressions manitobaines***, mettant en vedette 32 oeuvres réalisées par 22 artistes manitobains, est présentée à la Caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac jusqu'au 26 juin.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) tient l'ouverture officielle de son ***Earth Observation Theatre*** le 25 juin. Les deux premières présentations «The World of Ice»: à 13 h et à 15 h. Pour le 26 juin, le Centre propose des activités à l'intérieur: vente de fleurs séchées, échange de pièces de collection, etc. Renseignements: 989-8355.

✓ Le Musée des enfants (45, chemin Forks Market) offre des ***ateliers bilingues «All in a play's work»*** où les jeunes peuvent préparer des décors et des costumes pour une pièce qui sera présentée à la fin de l'été. Les jeudis, samedis et dimanches de 11 h à 13 h et de 14 h à 16 h. Il y a du personnel bilingue sur place en tout temps. Renseigne-ments sur les programmes: 956–KIDS.

CINÉMA

✓ À l'affiche du Cinéma Main (243, rue Main): ***Fat Chance*** de l'Office national du film jusqu'à la fin juin à 20 h. En vedette: Rick Zakowich, et Norman Dugas a participé à la trame sonore. Entrée: 4 $. Renseignements: 983–7655.

RENCONTRE

✓ Les Associés du Fort Gibraltar organisent le 2e ***Rendez-Vous historique*** au Fort Gibraltar les 24, 25 et 26 juin. Pour lancer la fête: la pièce bilingue «Que règne la justice à la rivière Rouge!» de Parcs Canada. Pendant la fin de semaine: ateliers de costumes, d'armes à feu, de fabrication de rames, etc. Entrée gratuite.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Préparez-vous pour la Chicane

Le 100 Nons est à la recherche de groupes musicaux voulant participer à l'édition 1994 de la Chicane électrique, prévue pour le vendredi 9 septembre.

«Autant que possible, on cherche des groupes qui sont déjà formés, précise la coordonnatrice depuis deux ans, Marie-Claude McDonald. Mais s'il manque un ou deux membres, on peut s'arranger avec d'autres musiciens intéressés.»

Deux nouveaux groupes ont déjà inscrit leur nom pour participer aux ateliers de cet été. «Idéalement, on aimerait un minimum de quatre groupes. Aussitôt formés, ils peuvent venir nous voir et commencer à travailler.»

Les groupes devront s'inscrire au plus tard au début juillet pour profiter de leurs deux mois d'ateliers et de répétitions. «Les participants apprennent à lire des partitions, à perfectionner leurs instruments, puis on travaille les quatre ou cinq chansons qu'ils auront choisies. On aimerait aussi offrir des ateliers de spécialisation cette année et inviter des spécialistes pour la voix, la guitare, la basse et la batterie. C'est à voir.»

L'inscription est de 40 $ par personne et inclut les ateliers, la carte de membre du 100 Nons, une T-shirt et un "pizza party". Renseignements: Marie-Claude McDonald ou David Larocque au 235–0156.

Karine BEAUDETTE

SAINT-BONIFACE

Un programme d'été à la Bibliothèque

La Bibliothèque publique de Saint-Boniface offre encore cet été un programme de lecture estivale destiné aux jeunes de 5 à 12 ans.

Les participants recevront une trousse comprenant des jeux et des activités sous le thème de la jungle et pourront lire un certain nombre de livres durant l'été, et ça, pour le plaisir.

Cinq ateliers de bricolage sont aussi offerts sous ce même thème en juillet et août. Les enfants peuvent s'inscrire en composant le 986-4332. La remise des trousses aura lieu le samedi 25 juin à 10 h 30 et à 14 h. Les enfants de 5 ans doivent avoir complété la maternelle pour s'inscrire.

Renseignements: Édith Boulet au 986-4332.

S. L.

Télé-horaire de la semaine du 27 juin au 3 juillet 1994

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h30 T-M Salut, bonjour!
T-M Batman (vendredi)
6h00 T-M Batman (vendredi)
6h30 CBWFT Il était une fois l'espace
T-M Ciné-matin: Les filles et le show business (vendredi)
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h30 T-M À votre santé
T-M Vision mondiale (vendredi)
9h00 CBWFT Cinéma
Je suis timide mais je me soigne (lundi)
Le coup du parapluie (mardi)
Les malheurs d'Alfred (mercredi)
Dracula père et fils (jeudi)
Terry Fox, le coureur de l'espoir (vendredi)
T-M À bien y penser (sauf vendredi)
9h30 T-M Au nom de la beauté
10h00 T-M Batman
10h15 TV-5 La méthode Victor
10h30 T-M La vie au Québec
T-M Cinéma d'après-midi: Café Europa en uniforme (vendredi)
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne (sauf vend.)
TV-5 Vision 5
11h00 CBWFT Sous le signe des mousquetaires
TV-5 C'est tout Coffe
11h30 CBWFT Les enquêtes de Sans Atout
TV-5 Journal télévisé suisse
11h50 TV-5 Revue de presse canadienne (lundi)
TV-5 Revue de presse arabe (mardi)
TV-5 Revue de presse africaine (jeudi)
TV-5 Revue de presse française (vendredi)
12h00 CBWFT Le midi
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Équipes spéciales de reconnaissance (vendredi)
12h30 CBWFT Le grand cambriole (lundi et mardi)
Cinéma: Chaste à trente ans (mercredi)
Cinéma: La fugue de Maximilien Glick (jeudi)
Ciné-famille: Le bon gros géant (vendredi)
T-M Souvenirs olympiques de Lillehammer 1994 (vendredi)
12h45 TV-5 7 jours en Afrique (jeudi)
13h00 T-M Souvenirs olympiques Lillehammer 1994
TV-5 Terre de foot (lundi)
TV-5 Bas les masques (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Mon dernier rêve sera pour vous (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
14h00 CBWFT Le défilé de la Saint-Jean-Baptiste (vendredi)
TV-5 Archéologie (lundi)
TV-5 Tell-quel (mardi)
TV-5 Le divan (jeudi)
14h30 CBWFT Catherine Courage
T-M Batman
TV-5 La chance aux chansons
15h00 T-M Santa Barbara
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Babar

Lundi 27 juin

15h45 TV-5 Pyramide
16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé suisse
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
17h00 CBWFT On aura tout vu!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Des jardins d'aujourd'hui
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Taquinons la planète!
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Comédie comédies: La folle histoire de l'espace
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
20h00 T-M Avant et après Hiroshima (2e de 4)
TV-5 Bas les masques
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Tell-quel
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Chroniques de l'hôpital d'Armentières
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
22h56 T-M La vie au Québec
23h00 CBWFT Fred et cie
23h11 T-M Fermeture
23h15 TV-5 Bas les masques
23h30 CBWFT La politique fédérale
23h35 CBWFT Cinéma: L'homme aux deux visages
0h15 TV-5 Tell-quel
0h45 TV-5 Téléobjectif
1h35 CBWFT Fin des émissions
TV-5 RFI

FILMS

*19h00 CBWFT **Comment ça va Bob?***
É.-U. 1991. Comédie. Un psychiatre en vacances avec sa famille est harcelé jusqu'à sa maison de campagne par un patient bien intentionné mais quelque peu envahissant.

*23h35 CBWFT **L'homme aux deux visages***
Brit. 1983. Drame d'espionnage. Un espion britannique, passé à l'Est, est déclaré mort et renvoyé en Angleterre avec une nouvelle identité pour récupérer une liste d'agents soviétiques.

Mardi 28 juin

15h45 TV-5 Pyramide
16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h30 CBWFT Zorro
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
17h00 CBWFT C'est juste une farce!
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord-Sud
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 10e coupe des clubs Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Sous le signe du faucon
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 T-M Cinéma du mardi: Le proviseur
TV-5 Temps présent
20h00 TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Manitoba ce soir
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h25 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT La météo
22h56 T-M La vie au Québec
23h00 CBWFT Fred et cie
23h11 T-M Fermeture
23h30 CBWFT Cinéma: Un soir un train
TV-5 Intérieur nuit
0h00 TV-5 Chroniques de l'hôpital d'Armentières
1h00 TV-5 Temps présent
1h10 CBWFT Fin des émissions
2h00 TV-5 RFI

FILMS

*19h00 T-M **Le proviseur***
Am. 1987. Drame de moeurs. En voulant enrayer un certain laisser-aller, le nouveau directeur d'une école s'attire l'hostilité d'un chef de gang.

*23h30 CBWFT **Un soir un train***
Fr. 1968. Drame fantastique. À bord d'un train, un professeur de linguistique est surpris de voir sa maîtresse le rejoindre, mais celle-ci disparaît à l'occasion d'une halte inattendue.

Mercredi 29 juin

15h45 TV-5 Pyramide
16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h30 CBWFT Aventures africaines
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
17h00 CBWFT Les inventions de la vie
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 10e coupe des clubs Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Dinosaures
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Mr. Bean
T-M Cinéma du mercredi: Meurtre dans l'objectif
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Ciné-festival: Toto le héros
TV-5 Géopolis
19h45 TV-5 7 jours en Afrique
20h00 TV-5 Mon dernier rêve sera pour vous
20h30 T-M Benny Hill
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
23h00 CBWFT Fred et cie
T-M La vie au Québec
23h15 T-M Fermeture
23h30 CBWFT Cinéma: Alice n'est plus ici
TV-5 Espace francophone
23h55 TV-5 Mon dernier rêve sera pour vous
0h55 TV-5 Géopolis
1h40 TV-5 7 jours en Afrique
1h45 CBWFT Fin des émissions
1h55 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 T-M **Meurtre dans l'objectif***
Am. 1986. Comédie policière. Après avoir saisi sur clichés les éléments d'un meurtre, un photographe est entraîné dans une folle équipée.

*19h00 CBWFT **Toto le héros***
Fr.-Belg. 1991. Comédie. Thomas est convaincu d'avoir été échangé à la naissance avec Alfred, son voisin, qui a grandi dans une famille aisée et qui a eu une vie bien remplie. Au terme de son existence, Toto prend conscience qu'il est toujours passé à côté de sa propre vie.

*23h30 CBWFT **Alice n'est plus ici***
É.-U. 1974. Comédie dramatique. Le mari d'Alice Hyatt meurt dans un accident d'auto. Elle doit donc assumer seule la responsabilité d'élever son garçon de 11 ans et songe à retourner dans sa Californie natale.

Jeudi 30 juin

15h45 TV-5 Pyramide
16h00 CBWFT Les Jeux de l'Acadie
T-M Bla bla bla
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
17h00 CBWFT À la recherche de l'homme invisible
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 10e coupe des clubs Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le défi mondial
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT L'or et le papier
T-M La trentaine
TV-5 Équipes spéciales de reconnaissance
20h00 CBWFT Passeport
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le soir 3
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h55 CBWFT La météo
22h56 T-M La vie au Québec
23h00 CBWFT Fred et cie
23h11 T-M Fermeture
23h30 CBWFT Cinéma: Artiste et voleur
TV-5 Envoyé spécial
1h00 TV-5 Équipes spéciales de reconnaissance
1h30 CBWFT Fin des émissions
1h55 TV-5 RFI

FILMS

*23h30 CBWFT **Artiste et voleur***
Can. 1992. Drame policier. Pour venir en aide à son jeune frère Tony, endetté d'une forte somme auprès de membres de la pègre et dont la vie est menacée, Frank Dante, un jeune artiste montréalais, accepte de voler des oeuvres d'art de grande valeur.

Vendredi 1er juillet

15h45 TV-5 Pyramide
16h00 CBWFT Anne... la maison aux pignons verts
T-M Bla bla bla
16h15 TV-5 Gourmandises
16h30 CBWFT Les débrouillards
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
17h00 CBWFT Montagne
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 La route des vacances
17h30 CBWFT Watatatow
T-M Secrets de famille
TV-5 10e coupe des clubs Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Les nouvelles aventures de Lassie
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Voeux fédéraux
18h15 CBWFT Dallaire... étranger chez lui
18h30 CBWFT Au coeur de nos vies
T-M Ciné-enquête: Columbo: état d'esprit
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Un monde animaginaire
TV-5 Thalassa
20h00 CBWFT La Fête du Canada
T-M Benny Hill
TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Simplement Sylvie
21h00 T-M Ad lib
21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le soir 3
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
21h55 TV-5 Paris lumières
22h00 T-M Le TVA édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Country centre-ville
TV-5 Les brûlures de l'histoire
22h43 T-M Ciné-lune: Extrême préjudice
22h45 CBWFT Cinéma: Le secret de la chambre claire
23h15 TV-5 Bouillon de culture
23h25 TV-5 Revue de presse canadienne
0h43 T-M Fermeture
0h45 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Thalassa
1h45 TV-5 RFI

FILMS

*18h30 T-M **Ciné-enquête: Columbo: état d'esprit***
Am. 1989. Drame policier. Un policier s'emploie à démasquer un psychiatre meurtrier.

*22h43 T-M **Extrême préjudice***
Am. 1986. Drame policier. Six soldats d'élite arrivent incognito dans une ville texane pour mener à bien une mission ayant un rapport avec les activités d'un trafiquant de drogue.

*22h45 CBWFT **Le secret de la chambre claire***
Can. 1990. Drame. Un jeune écrivain est témoin du meurtre d'une chanteuse qu'il épiait secrètement.

Samedi 2 juillet

8h00 CBWFT Tao Tao
T-M La forêt magique
8h30 CBWFT L'Île aux ours
T-M Bugs Bunny
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Batman
9h30 CBWFT Touftoufs et Polluards
T-M Au nom de la beauté
10h00 CBWFT Lucky Luke
T-M C'est un abat!
10h15 TV-5 Alice
11h00 CBWFT Univers inconnus
T-M Cinémaximum: Les rues de L.A.
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Évasion
12h00 CBWFT Voyage grandeur nature
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT Génies en herbe
13h00 CBWFT L'univers des sports
T-M Ciné-maximum: Le crime de la loi
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h30 TV-5 Magazine olympique
15h00 CBWFT Le baseball Labatt Draft des Expos
T-M Perfecto
TV-5 10e coupe des clubs Des chiffres et des lettres
15h30 T-M Batman
16h00 T-M Le tour de France
TV-5 Génies en herbe
16h30 TV-5 Journal télévisé belge
17h00 T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Canada en guerre
17h25 TV-5 Décryptages
17h30 CBWFT Le téléjournal
17h30 T-M Les nouvelles aventures de Lassie
17h50 CBWFT Les nouvelles du sport
18h00 CBWFT Dodo
T-M Ciné-extra: Une créature de rêve
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Cinéma spécial: Fierro... l'été des secrets
TV-5 Frou-frou
20h00 T-M Ciné-extra: Traquée
TV-5 Sacrée soirée
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
21h30 TV-5 Le soir 3
21h45 CBWFT Forum des temps modernes
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Le cercle de minuit
22h45 CBWFT Télé-sélection: Cousin cousine
22h47 T-M Ciné-lune: La revanche de Porky
23h15 TV-5 Kaléidoscope
23h45 TV-5 Frou-frou
0h45 TV-5 Les brûlures de l'histoire
0h47 T-M Fermeture
0h50 CBWFT Fin des émissions
1h35 TV-5 RFI

FILMS

*18h00 T-M **Une créature de rêve***
Am. 1985. Comédie fantaisiste. Deux adolescents maladroits auprès des filles fabriquent, grâce à un système informatique, une créature de rêve qui les conseil-le dans leurs entreprises amoureuses.

*19h00 CBWFT **Fierro... l'été des secrets***
Can.-Arg. 1989. Comédie dramatique. Trois enfants d'une famille de Buenos Aires passent leurs vacances d'été à la ferme de leur grand-père dans la pampa argentine. Celui-ci offre à l'aîné un cheval qu'il baptise Fierro.

*20h00 T-M **Traquée***
Am. 1987. Drame policier. Un policier de New York a une liaison avec une riche héritière dont il est chargé d'assurer la sécurité.

*22h47 T-M **La revanche de Porky***
Am. 1985. Comédie. Les membres d'une équipe de basketball d'un high school décident d'intervenir lorsqu'ils apprennent qu'un propriétaire de tripot exerce du chantage sur leur entraîneur.

*22h45 CBWFT **Cousin cousine***
Fr. 1975. Comédie. À l'occasion du remariage de sa mère, une femme fait la connaissance du neveu de son nouveau

Dimanche 3 juillet

8h00 CBWFT Bino Fabule
T-M Vision mondiale
8h30 CBWFT Le livre de la jungle
9h00 CBWFT Alice au pays des merveilles
T-M Batman
9h30 CBWFT Manigances
T-M Légendes indiennes
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'église Saint-Pierre à Cocagne (N.-B.), par Paul Arsenault, ptre.
T-M Vie privée
10h15 TV-5 Planète musique
10h30 T-M Finances
11h00 CBWFT Visions d'ici
T-M Ciné-maximum: Deux super-flics
11h10 TV-5 Planète musique
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT La semaine verte
TV-5 Rapptout
13h00 CBWFT Les Jeux de l'Acadie
T-M Ciné-maximum: Columbo: une ville fatale
13h15 TV-5 Terre de foot
14h05 TV-5 Le monde est à vous
14h30 CBWFT Cendrillon
T-M Tour cycliste du Saguenay Lac Saint-Jean
15h25 TV-5 Bon week-end
15h30 T-M Batman
16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
T-M Le tour de France
TV-5 30 millions d'amis
16h30 TV-5 Journal télévisé belge
17h00 CBWFT Second regard
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 L'école des fans
17h30 CBWFT En toute liberté
T-M Docteur Doogie
17h45 TV-5 Magellan
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Les Francofolies de Montréal
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Surprise sur prise
T-M Cinéma du dimanche: Le secret de mon succès
TV-5 7 sur 7
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Festival Le Franco - Épopéra
TV-5 Rapptout
21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Festi-jazz International de Rimouski, édition 1993
21h00 T-M Supercopter
21h15 TV-5 Autant savoir
21h35 TV-5 Le soir 3
22h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h05 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 CBWFT Scully rencontre
22h40 T-M Vision mondiale
22h50 CBWFT Les nouvelles du sport
23h20 TV-5 7 sur 7
23h20 CBWFT Ciné-Club: Le décalogue: Honore ton père et ta mère
23h40 T-M Finances
0h10 T-M Fermeture
0h20 TV-5 Rapptout
0h25 CBWFT Fin des émissions
1h35 TV-5 Bon week-end
2h05 TV-5 RFI

FILMS

*19h00 T-M **Le secret de mon succès***
Am. 1987. Comédie. Voulant faire carrière dans le monde des affaires, un livreur de courrier réussit à s'immiscer parmi les cadres supérieurs de son entreprise.

*23h20 CBWFT **Le décalogue: honore ton père et ta mère***
Pol. 1988. Drame psychologique. Sa mère étant morte peu après sa naissance, une jeune fille vit seule avec son père. (4e de 10)



Albert et Annette LAMOUREUX
1944 - 28 juin - 1994

Félicitations
Memère et Pepère
à l'occasion de votre
50e anniversaire
de mariage!
Que Dieu vous bénisse!
Avec amour,
vos enfants et vos
petits-enfants.
❤❤❤

SPORT

La gymnaste Katie McAvoy s'est distinguée aux Championnats canadiens

De l'or en barres

À première vue, Katie McAvoy est une petite fille de 12 ans comme les autres. Une petite blondinette au rire facile et à l'air timide. Mais lorsqu'elle se place devant des barres asymétriques, le sourire enfantin fait place à un masque de concentration qui la fait soudain paraître beaucoup plus âgée.

Cette concentration exceptionnelle est sûrement est l'un des atouts qui a lui permis de remporter une médaille d'or en barres asymétriques lors des Championnats canadiens de gymnastique qui se sont déroulés à l'Île-du-Prince-Édouard en mai dernier.

Une concentration indispensable pour ne pas se rompre le coup. Mais certainement pas suffisante pour décrocher l'or. «Pour en arriver à ce niveau-là, il faut beaucoup de force physique, beaucoup de souplesse, et surtout il faut prendre la gymastique à la fois comme un jeu et comme un défi», explique Hélène Desmarais, qui entraîne Katie depuis trois ans au Club de gymnastique Panthers de Saint-Boniface.

Sans cette notion de plaisir, on peut effectivement se demander comment une jeune fille de 12 ans accepterait de s'entraîner plus de 20 heures par semaine à raison de trois ou quatre heures d'exercices par jour.


photo: Laurent Gimenez

Katie McAvoy aux barres asymétriques.

«Chaque année, on a des parents qui nous amènent leur fille et nous disent: faites-en une Nadia Comaneci, explique Hélène Desmarais. Mais ces athlètes-là ont souvent de la difficulté à poursuivre. Les enfants qui vont le plus loin sont ceux qui considèrent la gymnastique comme leur sport à eux. Les parents sont là pour les supporter, pas forcément pour les pousser.»

Katie, en tout cas, n'a pas besoin d'être poussée. Durant toute l'entrevue, elle frétille sur son banc en lorgnant avec envie les poutres et les trampolines. Préférerait-elle parfois rester chez elle plutôt que d'aller s'entraîner? «Jamais!», répond-elle dans son français appris à l'école d'immersion John Anderson de Winnipeg (elle est en 7e année).

«Depuis qu'elle est revenue des Championnats, elle travaille encore plus fort, affirme l'entraîneure. Il y a eu comme un déclic: elle se rend compte que tout son investissement en temps et en efforts, ça rapporte. Elle s'entraîne tellement qu'on est presque obligé de la mettre dehors à 21 h!»

Katie, qui pratique la gymnastique depuis l'âge de trois ans, s'est déjà fixée plusieurs objectifs pour les années futures. L'an prochain, elle espère se classer parmi les dix premières du concours Élites Canada. Les 24 lauréates représenteront leur pays dans différentes compétitions internationales. «C'est la porte ouverte aux Championnats du monde, au Jeux du Commonwealth, etc.», explique Hélène Desmarais.

À plus long terme, la jeune gymnaste prévoit décrocher une bourse dans une université californienne pour y étudier la biologie marine. Un projet né de sa passion pour les dauphins.

Rêve-t-elle de participer aux Jeux olympiques? Regard un peu déconcerté. Son entraîneure décide: «Les Jeux olympiques, tout le monde les a en tête. Mais tu ne dois pas avoir ça comme seul objectif. Sinon, tu risques d'être déçue. Katie serait plutôt éligible pour les Jeux de l'an 2000. Il faut avoir suivi un entraînement intensif pendant au moins six à huit ans.»

Laurent GIMENEZ

6 000 personnes au Marathon du Manitoba

Une première pour les Piché



photo: Stephan Hardy

De g. à d.: Paul Beauchamp, Norbert Piché, Roger Beauchamp et Fernand Piché (absent de la photo: Gilles Piché).

C'est avec un chrono de 3 heures 38 minutes que la famille Piché de La Broquerie a terminé son premier Marathon du Manitoba dans la catégorie relais. Cette année, plus de 6 000 personnes s'étaient données rendez-vous à l'Université du Manitoba pour prendre part à la seizième édition du Marathon.

En plus de la course de 26 milles, les participants pouvaient aussi compléter le demi-marathon (13 milles), le relais (5 personnes qui se partagent les 26 milles) ou la Super Run (2,6 milles). Chaque année, le Marathon remet d'importantes sommes d'argent à l'Association des personnes handicapées mentales.

Pour Fernand Piché, propriétaire du Dépanneur à La Broquerie, le relais fut une bonne façon de s'initier à son premier marathon. «Depuis le début mars que je m'entraîne trois fois par semaine, je parcours des distances variant de quatre à huit milles par sortie. Cette année, la température était idéale, je ne pense pas que l'on aurait pu avoir mieux que ça.»

Les membres de la famille Piché étaient si enthousiastes à l'idée de cette course qu'ils se sont fait faire un T-shirt! Fernand Gilles, Norbert Piché ainsi que Roger et Paul Beauchamp arboraient donc fièrement leurs couleurs au Marathon.

La course à pied, sport plutôt solitaire, devient tout autre lorsqu'on prend part à une aventure de ce genre. Il faut être à la ligne de départ pour bien comprendre et saisir les sentiments que peuvent éprouver les coureurs. Lorsque l'on franchit la ligne d'arrivée, un sentiment de fierté nous envahit.

La famille Piché parle dejà de renouveler l'expérience l'an prochain. Lionel Piché, un autre membre de la famille, a lui aussi pris part à la course avec une autre équipe de relais, qui s'est d'ailleurs classée au huitième rang. Il nous raconte que sa soeur Mariette se joindra à l'équipe l'an prochain. «Il ne reste qu'à convaincre ma mère maintenant», conclut-il.

Danielle PARENT

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G. et R. F.

Gens d'ici

Vendre CKXL

Depuis environ deux mois, Marcel Verrier s'est joint à l'équipe de la radio communautaire CKXL à titre de directeur de marketing. Ses tâches comprennent entre autres «de voir à tout l'aspect des ventes, à l'établissement des tarifs et des publics cibles. En général, de décider quelle direction on prend.»

Le projet principal? «Vendre! Avec notre sondage, ça va aider beaucoup. C'est un outil indispensable. La réception auprès des commerçants est déjà positive.»



Marcel Verrier.

Avant CKXL, le natif d'Aubigny a été gérant-ingénieur de l'Atelier de couture à Saint-Malo pendant 11 ans. Et avant ça, il a été propriétaire d'une succursale de Soundlovers.

Marcel Verrier, 38 ans, s'est donné comme objectif une récolte de 225 000 $ en publicité pour la prochaine année. «C'est un but réaliste. C'est ce qu'il nous faut pour continuer confortablement. On planifie des promotions pour l'automne, en ciblant les commerces en général. Seulement les francophones, ça ne serait pas assez.»

L'autre vendeur de CKXL est Marc Allard.

K.B.

SOCIÉTÉ

Corinne Chartier de passage au Manitoba

La sœur haïtienne

Vu d'ici, on pourrait croire que les étrangers travaillant en Haïti n'ont qu'une hâte: quitter au plus tôt cet enfer tropical qui semble accumuler les calamités. Sœur Corinne Chartier, au contraire, n'a qu'une crainte: ne pas pouvoir retourner dans son pays d'adoption en septembre prochain.

Voilà déjà 16 ans que la native de Saint-Lazare œuvre dans le pays le plus pauvre du continent américain. Elle a connu la dictature de Jean-Claude Duvalier («Les gens ne pouvaient pas dire ce qu'ils pensaient»), la «belle espérance» des premières élections démocratiques, et enfin l'arrivée au pouvoir inespérée du «prêtre rouge», Jean-Bertrand Aristide.

«Il cristallisait tous les espoirs, rappelle la soeur des Saints Noms de Jésus et de Marie. Il s'était toujours affiché comme le défenseur des plus démunis. Les Haïtiens sont très religieux: ils pensaient qu'un prêtre était la meilleure personne pour combattre la corruption, pour faire le nettoyage.»

On connaît la suite: coup d'État militaire, exil du président, violences, meurtres. Dans sa communauté de Marigot, située dans le sud-ouest du pays, soeur Corinne Chartier est un témoin privilégié des souffrances quotidiennes de ce peuple. Sous la direction d'un prêtre haïtien, elle s'occupe de pastorale et de travail social dans une région regroupant 14 chapelles et 54 000 habitants. Deux autres SNJM l'accompagnent, dont la Manitobaine Pauline Saurette.



photo: Laurent Gimenez

Sœur Corinne Chartier est l'une des huit SNJM œuvrant en Haïti. «Nos familles n'aiment pas trop nous voir là-bas, mais elles respectent notre engagement.»

«Le pouvoir utilise tellement de tactiques pour intimider et diviser la population. On fait partir beaucoup de gens, on en tue beaucoup aussi. Tous ceux qui sont pour le changement disparaissent.» Dans ce pays d'extrême misère, les bourreaux sont faciles à recruter. «Pour deux ou trois dollars, on achète le monde. La faim et la misère invitent à ça.»

Malgré ce contexte explosif, sœur Chartier ne s'est jamais sentie vraiment menacée. Elle sait bien pourtant que le simple fait de travailler parmi les pauvres suscite la suspicion. «Ils nous laissent travailler tranquillement, mais ils savent bien de quel côté nous sommes.»

Comme il arrive souvent en pareille situation, le coup d'État militaire a créé une division au sein du clergé: d'un côté, la hiérarchie épiscopale, plutôt proche du pouvoir en place, à la notable exception de Mgr Romulus, archevêque de Jérémie; de l'autre, les religieux de la base, qui soutiennent et accompagnent le petit peuple. Mais l'action de l'Église n'est-elle pas dérisoire dans un pays où on manque de tout et où une opinion «subversive» peut coûter la vie?

«Ce n'est pas tellement ce qu'on fait qui compte, mais plutôt qui on est, répond Corinne Chartier. Rester avec eux dans les moments difficiles, être solidaire de leurs espoirs, de leurs aspirations, ça les aide.»

Quelles aspirations? Les mêmes qu'on retrouve chez tous les peuples de la Terre: «Ils veulent être libres de dire ce qu'ils pensent; avoir un peu de travail pour faire vivre leur famille; envoyer les enfants à l'école. S'il y avait plus d'écoles, on n'aurait pas de 80 à 90 % d'analphabètes! Et s'il y avait des routes, on pourrait faire circuler tous les produits de la terre dans ce pays montagneux.»

Mais ce qui tombe sous le sens en Occident devient insurmontable en Haïti: «Je n'ai aucune idée de ce qui peut arriver dans l'avenir. On ne peut rien prédire en Haïti. Les Haïtiens, eux, disent toujours: c'est le Bon Dieu qui va avoir le dernier mot. C'est incroyable la foi qu'ils ont. Nous autres, ça nous aide à tenir.»

Laurent GIMENEZ

Un médecin pour 54 000 habitants

Dans la région de Marigot, où œuvre sœur Corinne Chartier, l'embargo économique contre Haïti n'a guère eu de conséquences sur l'alimentation des habitants, qui vivent depuis longtemps en autosuffisance. Mais l'absence de médicaments et de soins de santé se fait cruellement sentir.

«Il y a beaucoup de maladies dernièrement: la malaria, la typhoïde. Les gens n'ont pas d'argent pour s'acheter des médicaments ou pour aller voir un médecin, alors ils viennent nous demander de l'aide.»

Selon Corinne Chartier, un seul médecin stagiaire assure les soins pour les quelque 54 000 habitants de Marigot. L'hôpital le plus proche est à 15 km, mais bien peu ont les moyens de se payer le voyage. Et s'ils y parviennent, «le système de radiographie ne fonctionnera peut-être pas, ou il n'y aura pas de médecins».

Dans un pays où le revenu par habitant ne dépasse pas quelques centaines de dollars par an, «une simple opération coûte entre 500 et 600 $».

Après 16 ans passés en Haïti, sœur Corinne Chartier partage le dépit et le scepticisme de la population locale. Elle ne croit plus au «bluff» de la communauté internationale qui «promet support et aide et ne tient rien».

Elle accuse les États-Unis d'avoir «cautionné» le coup d'État et croit que la solution viendra «quand les Américains le décideront». Mais une intervention armée des G.I.'s ne lui sourit guère. «Les gens ont encore un mauvais goût de l'occupation américaine entre 1915 et 1934. Ils préféreraient que l'ONU intervienne.»



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. O.T.



Encouragez nos annonceurs!

Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan

Offre d'emploi

L'A.C.F.C. recherche une personne pour la direction de son secteur des communications et de documentation

L'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (A.C.F.C.), organisme voué à l'épanouissement et au développement de la communauté fransaskoise, est à la recherche d'une personne pour diriger son service des communications et de documentation.

Les responsabilités
Sous la supervision de la direction générale:
- gérer les services en communication;
- diffuser l'information émanant des secteurs et programmes de l'A.C.F.C.;
- développer des liens avec les médias;
- assurer la promotion du fait français en Saskatchewan;
- suivre de près les dossiers qui ont trait aux communications en Saskatchewan;
- assurer la synthèse de tout document pertinent provenant à l'ACFC;
- offrir une aide en communication aux organismes membres de l'A.C.F.C.;
- gérer le centre de documentation.

Les exigences
La personne doit posséder de l'expérience dans la planification et la gestion d'un programme de communication et d'information touchant notamment les relations avec les médias, l'élaboration des stratégies de marketing et une méthode de recherche. Elle aura une connaissance du milieu francophone minoritaire. Elle doit maîtriser la langue française et posséder une bonne connaissance de la langue anglaise. De plus, elle doit être à l'aise avec les logiciels suivants: Pagemaker, Microsoft Word, Filemaker et les réseaux Appletalk.

Le salaire
Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés en fonction de la formation et de l'expérience. Ce poste cadre offre l'occasion de faire une importante contribution au sein d'une équipe professionnelle et dynamique.

Lieu de travail
À Régina avec certains déplacements en province.

Entrée en fonction
Le 1er septembre 1994 ou à une autre date convenue.

Veuillez adresser votre demande et votre curriculum vitae, avant le 30 juin 1994, à:

M. Florent Bilodeau
Directeur général de l'A.C.F.C.
2132, rue Broad, Régina (SK) S4P 1Y5
Téléphone (306) 569–1912
Télécopieur (306) 781–7916

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

REGINE'S CURIOS achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

JEUNE FEMME aimerait garder des enfants au mois de juillet et août, du lundi au vendredi, préférablement à Saint-Boniface. Composez le 237–8165.
447-

PEINTRE peinturerait votre maison pour 10 $ l'heure. Appelez 339–8006.
468-

ASPERGES fraîches à vendre. Composez le 261–7170 à Saint-Norbert (le jour) ou le 882–2476 à Sainte-Agathe.
472-

GARDE D'ENFANTS: Parc Windsor, mère bilingue. 254–5312.
512-

SAINT-BONIFACE: Garderie de Bambins Inc.; programme éducatif en français et de francisation; repas et goûter; détentrice d'un permis depuis 21 ans; subvention pour enfants de 2 à 5 ans. 197, rue Kitson, 237–8660.
525-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Y.A.P.
536-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenur. L.K.
537-

BONJOUR! Je suis disponible pour garder vos enfants. Saint-Vital. Tél.: 257–5780.
538-

GARDERIE FAMILIALE, bientôt détentrice d'un permis, a des ouvertures à temps plein ou à temps partiel (régulier) dès maintenant ou au mois de septembre. Contactez Joanne, 233–2448.
541-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. T. L.
546-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. C.L.
547-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. A.L.
552-

Recherche

RECHERCHE: Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
446-

ENSEIGNANTS à la recherche d'une gardienne bilingue non fumeuse à domicile à River Heights pour un garçon d'un an du lundi au vendredi débutant la fin d'août. Composez le 488–8346.
504-

RECHERCHE: Une famille ou couple de Québec habitant près des Plaines d'Abraham pour faire échange de maisons pendant le mois de juillet. Appeler Simone Neveux au 253–5443 après 18 h.
521-

RECHERCHE: Gardienne à domicile pour des demi-journées du lundi au vendredi, débutant à la fin août. Non-fumeuse; permis de conduire nécessaire. Appeler Michel entre 8 h et 17 h au 489–2964.
526-

RECHERCHE: un chalet d'été à louer pour la 2e semaine du mois de juillet préférablement Plage Albert/Victoria Beach. Composez 253–4372.
534-

MANOR HOUSE: Individu mature et responsable requis pour opérer une cafétéria. Doit bien connaître l'industrie et être capable de présenter de bon repas appétissant. Réponse: dossier 200 à La Liberté.
542-

RECHERCHE gardienne à temps partiel, 3 après-midis, pour enfants de 6, 4 et 3 ans, à partir du 1er septembre. Appelez 235–0920.
554-

RECHERCHE grand logement, 2 chambres à coucher à Saint-Boniface pour le 1er août. Cuisinière, réfrigérateur, accès à laveuse/sécheuse. Très bonne références. 786–1699.
555-

RECHERCHE personnes intéressées à travailler à domicile auprès de personnes âgées. Heures flexibles. Envoyer C.V. à Sécure Âge à C.P. 48005, 35, boul. Lakewood, ou appeler 256–2111.
556-

À vendre

À VENDRE: Norwood, prix réduit à 49 900 $, maison à 2 étages en très bon état avec plusieurs rénovations. Appelez Nap Gagnon chez Sutton: 475–9130.
408-

À VENDRE: Saint-Boniface, duplex ou maison unifamiliale, chauffage, électricité et eau chaude séparés, air climatisé, garage double. Prix réduit. Appelez Nap Gagnon (Sutton Group) 475–9130. Maison ouverte au public le 26 juin de 13 h à 15 h.
477-

VENTE PRIVÉE: au 458 Valade, maison unifamiliale, cinq chambres à coucher, garage neuf, près du Collège. Pour informations, composez le 233–3753.
509-

À VENDRE: Lots boisés avec conifères, un et deux acres donnant sur un lac artificiel ou sur la rivière Seine. 5 000 $ et plus. 1–424–5667 ou 942–5220 (message).
518-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface. Maison de 1250 pieds carrés, complètement rénovée. Trois grandes chambres à coucher. Nouveau plancher en chêne. Nouvelles salle de bain et cuisine. Sous-sol fini, inclus deux chambres à coucher et salle de bain. 113 000 $. 390, place Gaboury. Composez 231–5282.
519-

VENTE PRIVÉE: Place Cabana, maison de 1 et 1/2 étage, peut servir de duplex, deux salles de bain, près de tous les services. Appeler 233–3153.
523-

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1122 pieds carrés. Composez 233–3753.
529-

À VENDRE canapé à deux éléments modulaires avec divan-lit, de couleur beige, en bonne condition. 350 $, appelez 233–9613.
531-

VENTE PRIVÉE: 134, Horace, maison, trois chambres à coucher, près des écoles et magasin, cuisine rénovée, poêle et frigo. 65 000 $. Tél.: 233–0492.
532-

À VENDRE: Maison au Domaine Marius-Benoist; 54, prom. des Intrépides. Trois c. à c., 2 et 1/2 salles de bain, air climatisé central, terrasse, environ 1 600 pieds carrés, appareils inclus. 153 000 $ ou meilleure offre. Composez 231–2738.
533-

À VENDRE: Chalet à la Plage Albert, lac Winnipeg. Communauté à majorité francophone. Sur un lot boisé à proximité de la plage, complètement fini, deux chambres à coucher, foyer, électricité et douche. Appeler E. Rivard, 255–1690 ou au chalet, 1–756–3541.
540-

À VENDRE: Rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, maison en brique de 2 et 1/2 étages convertis en 2 appartements. Après 17 h. 231–3540.
548-

VENTE PRIVÉE: 54, promenade des Intrépides; au domaine Marius-Benoist, 3 c. à c., 2 et 1/2 salles de bain, air climatisé, garage double 153 000 $ ou meilleure offre. Composez 231–2738.
553-

À louer

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, services inclus. Libre le 1er juin. 350 $. Appelez au 233–3753.
460-

À LOUER: Appartement simple, garçonnière à louer, 25 % des revenus (Chez Nous Inc.) Appelez Lionel Robidoux, 233–7761. Libre immédiatement.
494-

À LOUER: Appartement spacieux, Provencher, deuxième étage. Deux chambres à coucher. Téléphoner à 668–7417.
495-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, 2e étage d'un duplex, eau, stationnement, usage de laveuse et sécheuse inclus. Services non inclus. 495 $. 255–1901.
514-

À LOUER: Appartements d'une ou deux chambres à coucher au manoir de Somerset, avec réfrigérateur et cuisinière compris, accès à la buanderie. Si désiré, trois repas chauds par jour à la cuisine centrale pour 7 $ par jour. Messe à la chapelle tous les samedis. Clinique médicale rattachée. De 213 $ à 428 $. Bienvenue. Pour information, téléphonez à 744–2607.
515-

À LOUER: Condo sur rue Bertrand, cinq chambres à coucher, poêle et frigo inclus, stationnement. 850 $ par mois. Libre le 1er septembre. Pour plus d'information, appeler Lyne. 231–2939.
522-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 245, boul. Provencher. Irène (gérante). Composez le 233–0198.
527-

À LOUER: Logement à quelques minutes de marche du Collège universitaire. Deux grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, stationnement, très propre. Libre à la fin juin. Composez 1–367–8221.
528-

À LOUER: Saint-Boniface, 505, rue Ritchot. Appartement d'une chambre à coucher, climatiseur, sécurité. Libre le 1er juillet. 422 $. Téléphone: 233–0961.
530-

À LOUER: petit appartement non meublé, rue Kitson, 2 c. à c.; confortable, genre «loft»; propre, tranquille; tapis; chauffage, eau et stationnement inclus; tout près de l'hôpital Saint-Boniface, CUSB. Libre le 1er juillet. 350 $ par mois. 231–3331 après 16 h 30.
535-

À LOUER: Grenoble, appartement à deux chambres à coucher, services et stationnement inclus. 592 $ par mois. Libre le 1er juillet. Tél.: 237–6137.
539-

CHALET proche de la plage, couche six personnes, à louer pour la saison. 1 800 $ ou à vendre 33 500 $. Lot 4, rue Girard, plage Albert. 1–613–748–1184.
543-

APPARTEMENT: 1 chambre à coucher, 360 $, vieux Saint-Boniface, propre, ensoleillé. Chauffage, eau et stationnement inclus. Libre le 1er juillet.
550-

À LOUER: Appartement, 1 chambre à coucher, complètement rénové, poêle et réfrigérateur neufs, accès à laveuse et sécheuse gratis; 1 stationnement inclus. Pas d'animaux et non fumeur. 424, Valade, près de l'Hôpital et du Collège. 450 $/mois. Téléphone: 235–0296.
551-

Nos excuses!

Les Petites annonces publiées la semaine dernière n'étaient pas les bonnes. Aux annonceurs, acheteurs et lecteurs qui ont eu sous les yeux les annonces d'il y a deux mois, nos sincères excuses pour les inconvénients que cela a pu causer.

Une fête raccourcie et plus familiale

Les Saint-Jean se suivent... et ne se ressemblent pas!



photo: Stephan Hardy

Une famille qui participe!

La famille de Fernand et Ginette Piché ne se souvient pas ne pas avoir célébré la Saint-Jean à La Broquerie. Ces fidèles de la fête y donnent aussi parfois bénévolement de leur temps. Cette année, un de leurs enfants participe au défilé avec son groupe de scouts.

La Fête de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie a beau en être à sa 103e édition, les organisateurs continuent de se creuser les méninges pour apporter à chaque fois du nouveau.

Cette année, on compte deux innovations principales: sur le site, la fête sera concentrée sur une journée au lieu de deux (le dimanche 26 juin), et la plupart des activités seront essentiellement familiales. Henri Beaudoin, membre du comité organisateur, explique:

«On veut que les parents et les enfants puissent participer ensemble à toutes les activités. D'habitude, on demande aux adultes quelles activités il faut prévoir pour les enfants. Là, on a demandé aux enfants eux-mêmes.»

Résultat: concours de peinture, d'habillement de poupées, de plus beau chat, de jambettes, de tir au poignet. «Le père et le fils pourront courir ensemble les pattes attachées et il n'y aura pas de limite d'âge pour les tournois de balle», ajoute le responsable du défilé, prévu dimanche à 11 h.

Le samedi, les organisateurs proposent aux familles de participer à un tournoi de golf familial sur le parcours La Vérendrye. Un souper (25 $ par famille) est aussi prévu, suivi d'une danse au Petit Canot, avec le groupe Small Town.

Pour Henri Beaudoin, qui participe à la Saint-Jean depuis qu'il est «haut comme trois pommes», l'accent mis sur la famille est un retour à la tradition de cette fête qu'il qualifie de «franco-manitobaine» plutôt que canadienne française. «On ne fête pas la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie comme on la fête au QuébeZc. Ce n'est pas pour le profit, mais pour amener le village, la communauté, la famille à se rencontrer.»

Le natif d'Otterburne s'attend à accueillir entre 300 et 500 participants durant la fin de semaine, soit un peu moins que d'habitude. «Économiquement, les gens ne peuvent pas se permettre trop. C'est une des raisons pour lesquelles on a ramené le gros de la fête à une journée. Mais si l'économie revient, on pourrait retourner à deux jours l'année prochaine.»

Mais ces changements ont aussi le mérite de piquer la curiosité et de relancer l'intérêt des participants et des bénévoles. «C'est très important de renouveler chaque année, souligne Henri Beaudoin. Les gens ne veulent pas faire tout le temps la même chose.»

Comme chaque année, on s'attend aussi à accueillir des visiteurs d'autres paroisses franco-manitobaines, et peut-être même d'ailleurs. Après tout, la Saint-Jean a déjà accueilli des fêtards du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Minnesota et du Dakota du Sud.

Laurent GIMENEZ

C'est l'Année de la famille

Pleins feux sur les artistes locaux

Le Comité culturel de La Broquerie, qui organisa la tenue des différents pavillons lors de la Saint-Jean, a décidé de changer le format de la fête cette année.

Les tentes du Québec, de la France, etc., cèdent donc le pas à une grande tente où auront lieu toutes les activités. Le Comité profite aussi de l'Année internationale de la famille pour mettre l'accent sur les talents locaux. «Ce sera plus petit qu'au cours des années passées, explique Anita Tétrault, mais ça va accentuer la présence des gens de la place.»

Une des activités principales de la fin de semaine se déroulera donc le dimanche de 13 h à 19 h, alors que la tente accueillera un feu continu de chansons, d'improvisation et de théâtre de la part d'artistes locaux.

«Nous avons approché des familles et leur avons demandé de préparer des chansons, explique Anita Tétrault. Certains vont occuper la scène pendant une heure, comme les Normandeau, d'autres pendant une demi-heure.»

Les jeunes sont également mis à contribution: «Il y a des jeunes qui préparent un spectacle d'une heure et demie, en plus de faire de courtes animations entre les spectacles.»

Parmi les familles, on trouvera par exemple les Viens, Les Tétrault (Lucille et son frère Adrien Jolicoeur), les Wenden (les soeurs Huguette et Michelle). Alphonse Fournier sera de la partie, ainsi qu'Eugène Verrier, qui jouera de l'harmonica.

Un coin de la grande tente est réservé aux artisans locaux, qui exposeront et vendront des peintures, des bijoux, des sculptures sur bois, etc.

Anita Tétrault espère que cette version plus locale de la Saint-Jean saura attirer des visiteurs des alentours. «Surtout, on espère qu'il fera beau!»

Le Comité culturel perdait de l'argent avec les quatre tentes louées 1 200 $ chacune, souligne Paul Lord, un des organisateurs. Anita Tétrault ajoute que la situation n'était pas toujours équitable entre les différents pavillons: certains étaient plus occupés que d'autres. Concentrer toutes les activités à un endroit permettra de créer un lieu central pour la fête, où tout le monde sera réuni.

Sylviane LANTHIER

PROVINCE

Génération 2000 cherche des jeunes

Génération 2000, un organisme de jeunesse qui veut faire la promotion de la diversité régionale et culturelle du Canada auprès des jeunes du secondaire, recherche des personnes âgées de 18 à 25 ans pour participer à sa tournée des écoles canadiennes de 1995.

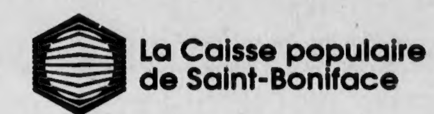
Les candidats retenus seront divisés en équipes de cinq personnes, qui parcoureront le Canada en automobile de février à mai 1995. Ils visiteront 450 écoles secondaires pour rencontrer des élèves et les aider à prendre conscience des grandes questions canadiennes.

Génération 2000 couvre tous les frais de voyage et fournit une paie mensuelle aux participants. Les candidats ont jusqu'au 5 août pour faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à Barbara Cartwright, Génération 2000, 347, rue Bay, pièce 800, Toronto, Ontario, M5H 2R3, tél.: (416) 777-2590.

S. L.

AVIS D'ANNULATION

L'assemblée générale extraordinaire de



le lundi 27 juin 1994

est annulée,

suite à la décision des membres de la Caisse populaire d'Île-des-Chênes de ne pas accepter l'offre de service soumise par la Caisse populaire de Saint-Boniface.

Consultation publique sur l'immigration

Des séances de consultation ont lieu présentement à travers le pays. À Winnipeg, les thèmes abordés seront : "Quelle vision du Canada voulons-nous soutenir par notre politique d'immigration?" et "Comment devrions-nous aider les nouveaux arrivants à s'intégrer à la société canadienne? "

Cette consultation aura lieu :

lundi, le 27 juin
de 19h30 à 22h00
au Prairie Theatre Exchange
3e étage - Place Portage
383 avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

Entrée gratuite - tous sont invités

Pour autres renseignements, veuillez composer le : 983-4450

LJD Plumbing & Heating

Lucien J. Desmarais

256–2911

Du service partout au Manitoba
30 années d'expérience
- Nouveaux projets
- Réparation et rénovations

BONS PRIX

Résidences et commerces

CRTC **Avis public** Canada

Avis public CRTC 1994-57 - Le CRTC a été saisi des demandes de câble, de radiocommunication, de radio et de réseau (radio) énumérées ci-après qui expirent le 31 août 1994. 11. CHURCHILL (Man.). Demande (931325500) présentée par la **SRC** (CHFC) - EXAMEN DE LA DEMANDE: 491, av. Portage, Winnipeg (Man.) et Bureau de poste, Churchill (Man.). 12. SAINT-BONIFACE, BRANDON, FLIN FLON, SAINT-LAZARE, SAINTE-ROSE-DU-LAC, THE PAS ET THOMPSON (Man.); et DRYDEN, FORT FRANCES ET KENORA (Ont.). Demande (931314900) présentée par la **SRC** (CKSB Saint-Boniface et ses émetteurs CKSB-8-FM Brandon, CKSB-4-FM Flin Flon, CKSB-2 Saint-Lazare, CKSB-1 Sainte-Rose-du-Lac, CKSB-3-FM The Pas, CKSB-5-FM Thompson, CKSB-6-FM Dryden, CKSB-9-FM Fort Frances et CKSB-7-FM Kenora). EXAMEN DE LA DEMANDE: 607, rue Langevin, Saint-Boniface (Man.); Bureaux de poste: 914, av. Douglas, Brandon (Man.); 54, rue Main, Flin Flon (Man.); Saint-Lazare (Man.); Rivière Ochre, Sainte-Rose-du-Lac (Man.); 163, av. Fischer, The Pas (Man.); 97, rue King, Dryden (Ont.); 301, rue Scott, Fort Frances (Ont.); 100, rue Park, Kenora (Ont.) et Bureau de la SRC, 7, av. Selkirk, Thompson (Man.). 14. WINNIPEG ET BRANDON (Man.). Demande (931323000) présentée par la **SRC** (CBW-FM Winnipeg et son émetteur CBWS-FM Brandon). EXAMEN DE LA DEMANDE: 491, av. Portage, Winnipeg (Man.) et Bureau de poste, 914, av. Douglas, Brandon (Man.). 15. WINNIPEG, BRANDON, DAUPHIN, FAIRFORD, FISHER BRANCH, JACKHEAD ET MANIGOTAGAN (Man.). Demande (931322200) présentée par la **SRC** (CBW Winnipeg et ses émetteurs, CBWV-FM Brandon, CBWW-FM Dauphin, CBWZ-FM Fairford, CBWX-FM Fisher Branch, CBWY-FM Jackhead et CBWA-FM Manigotagan). EXAMEN DE LA DEMANDE: 491, av. Portage, Winnipeg (Man.); Bureaux de poste: 914, av. Douglas, Brandon (Man.); 321, rue Main, Dauphin (Man.); **Pour Jackhead:** Bureau de poste, Koostatak (Man.) et Bureau de poste dans chacune des autres localités. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, 275, av. Portage, Suite 1810, Winnipeg (Man.) R3B 2B3 (204) 983–6306. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante **le ou avant le 30 juin 1994**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997–1313, Fax (819) 994–0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Hé! les sportifs

Camp d'entraînement sportif pour les jeunes de 12 à 14 ans

Camp nº 1 : du 11 au 15 juillet (volley-ball/lacrosse)
Camp nº 2 : du 25 au 29 juillet (badminton/balle-molle)
Camp nº 3 : du 8 au 12 août (basketball/soccer)
Camp nº 4 : du 22 au 26 août (volley-ball)

Frais d'inscription :
95 $ (Une casquette est comprise.)
85 $ (2e inscription de la même famille.)

Les camps auront lieu au Collège du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. (Surveillance de 8 h 30 à 16 h 30).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la Division de l'éducation permanente au 233–0210.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Travaux de réparation

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit effectuer **des travaux de réparations sur DEUX (2) logements unifamiliaux et SIX (6) logements pour les personnes âgées dans la communauté de MAFEKING (Manitoba).**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'au 12 juillet 1994 à 14 h.**

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à une concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous. Toutes questions au sujet des documents peuvent être adressées à **GORDON ROULETTE, agent, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones à 983–5670 ou CAROLE CUDMORE à 983–0890, ou à l'adresse suivante:**

Société canadienne
d'hypothèques et de logement
C.P. 964
4e étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour une poste à temps plein de

conseiller ou conseillère

du programme d'aide au personnel enseignant
à compter du 1er septembre 1994
Salaire: 67 331 $ (1994-1995)

La Manitoba Teachers' Society administre un Programme d'aide au personnel enseignant où deux conseillers offrent des services de consultation aux membres. La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'un autre conseiller ou conseillère pour combler un poste à temps plein situé à Brandon.

Les responsabilités des conseillers comprennent la prestation de services de consultation individuelle aux membres du personnel enseignant de toute la province. Les activités des conseillers sont gérées par le Secrétaire général. Les candidates et candidats doivent être expérimentés en consultation auprès des adultes et détenir un diplôme universitaire avec une majeure en consultation. L'expérience d'enseignement ou l'expérience clinique dans les écoles publiques du Manitoba seraient souhaitables. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de deux personnes, pour recommandation, au plus tard ***le 15 juillet 1994*** à 16 h à l'adresse suivante:



Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : 888–7961 ou 1–800–262–8803
Télécopieur : 831–0877

The Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour une poste à demi-temps de

conseiller ou conseillère bilingue

du programme d'aide au personnel enseignant
à compter du 1er septembre 1994
Salaire: 67 331 $ prorata (1994-1995)

La Manitoba Teachers' Society administre un Programme d'aide au personnel enseignant où deux conseillers offrent des services de consultation aux membres. La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une autre personne pour combler un poste à demi-temps de conseiller ou conseillère bilingue à Winnipeg. Ce poste sera comblé pour un terme de trois ans à compter du 1er septembre 1994.

Les responsabilités des conseillers comprennent la prestation de services de consultation individuelle aux membres du personnel enseignant de toute la province. Les activités des conseillers sont gérées par le Secrétaire général. Les candidates et candidats doivent être expérimentés en consultation auprès des adultes et détenir un diplôme universitaire avec une majeure en consultation. L'expérience d'enseignement ou l'expérience clinique dans les écoles publiques du Manitoba seraient souhaitables. Le poste exige une automobile pour des déplacements fréquents.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. Les candidates et candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de deux personnes, pour recommandation, au plus tard ***le 15 juillet 1994*** à 16 h à l'adresse suivante:



Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : 888–7961 ou 1–800–262–8803
Télécopieur : 831–0877

SCHL CMHC

APPEL D'OFFRES

Construction de quatre logements

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, prévoit construire **QUATRE (4) logements unifamiliaux dans la communauté manitobaine de CROSS LAKE.**

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues **jusqu'au 7 juillet 1994 à 14 h.**

Les fournisseurs peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires **dès le 20 juin 1994** à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre jusqu'à une concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **BILL ALLEN, agent, au numéro (204) 983–5638 ou CINDY PETRIC, représentante des services aux clients, Programme de logement pour les ruraux et autochtones, au numéro (204) 983–5689 ou à l'adresse suivante:**

Société canadienne
d'hypothèques et de logement
C.P. 964
4e étage, 10, rue Fort
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



QUIZ

Glace et crème glacée



QUESTIONS

1. Quel aliment a été décrit comme «le seul dont l'air soit l'ingrédient principal»?

2. D'où vient le mot sorbet?

3. En quoi Marco Polo contribua-t-il à l'histoire des glaces?

4. Quand les Parisiens découvrirent-ils les glaces?

5. Quand fut inventée la recette des glaces au lait?

6. L'huile de foie de morue est-elle un médicament efficace?

7. Combien faut-il de ml de raisins frais pour obtenir 10 ml de raisins secs?

8. Combien de caféine contient une tasse moyenne de café?

RÉPONSES

1. Les glaces. L'air y compte pour au moins 50 % du volume.

2. Il provient du mot arabe «sharbet». Bien avant l'ère chrétienne, les Chinois connaissaient déjà les boissons et les entremets glacés. Ils en enseignèrent la préparation aux Arabes, qui se mirent à préparer des sirops refroidis avec de la neige, appelés sharbets.

3. Il rapporta d'Orient une méthode de refroidissement sans glace, consistant à faire ruisseler un mélange d'eau et de salpêtre sur des récipients remplis de la préparation à refroidir. Ainsi naquit en Italie la grande vogue des glaces à l'eau, au XIIIe siècle.

4. Au XVIIe siècle, quand un certain Francesco Procopio ouvrit à Paris une «maison de café» courue pour ses glaces et ses sorbets. Un siècle plus tôt, Catherine de Médicis avait introduit à la cour les entremets glacés.

5. Vers 1650, par un cuisinier que le roi d'Angleterre, Charles 1er, paya pour qu'il garde secret son procédé. Les glaces au lait, à la crème et aux oeufs ne se répandirent que vers 1775.

6. Elle a été utilisée pendant plus de 100 ans pour guérir de nombreuses affections, souvent sans effet. Cependant, au XIXe siècle, un médecin français, Armand Trousseau, traita avec succès le rachitisme à l'aide d'huile de foie de morue, riche en vitamines A et D.

7. De 40 à 50 ml.

8. Faite de café moulu, elle en contient environ 100 mg, tandis qu'une tasse de café instantané en contient 60 mg.

Sélection recueillie Sylviane LANTHIER

Sources: Dictionnaire de cuisine et de gastronomie Larousse; Dictionnaire de l'alimentation publié chez Robert Laffont.

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LA LIBERTÉ

RECETTE

Rouleaux au cheddar

Faites provision de mets pratiques et savoureux en prévision de ces moments de l'été quand vous n'avez pas envie de cuisiner, comme ces ravissants et appétissants rouleaux au cheddar.

On pourrait penser qu'ils proviennent d'une pâtisserie prestigieuse, alors qu'on peut très facilement les préparer à la maison, avec de la pâte feuilletée surgelée et du bon fromage cheddar canadien. Avec ou sans piments forts, ces rouleaux feuilletés sont parfaits pour donner un goût de fête aux visites surprises.

Rouleaux au cheddar

1/2 paquet (411 g) de pâte feuilletée surgelée, dégelée mais froide
2 c. à table (30 mL) de beurre, fondu, refroidi
1 tasse (250 mL) de fromage cheddar râpé
1/4 tasse (50 mL) de piments forts bananes, hachés fin (facultatif)

Sur une planche légèrement farinée, abaisser la pâte en un rectangle de 20 x 8 po (50 x 20 cm). Badigeonner de beurre. Saupoudrer uniformément de fromage; garnir de piments bananes, si utilisés.

En commençant à chacun des bouts les plus courts, enrouler la pâte jusqu'à ce que les rouleaux se touchent au centre et que la forme de la pâte ressemble à un parchemin enroulé. Presser délicatement les rouleaux ensemble. Réfrigérer une heure.

Tailler les rouleaux froids en 24 tranches. Déposer les tranches sur des plaques à biscuits graissées. Cuire 1 douzaine à la fois, au four à 400°F (200°C) de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit gonflée et dorée. Retirer des plaques immédiatement. Laisser refroidir sur des grilles.

Donne 2 douzaines de pâtisseries.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

MONK, GOODWIN
... AVOCATS ET NOTAIRES ...
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL L. J. CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St-Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-9600
Télécopieur: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



PROVENCHER PRESS
353,boulevard Provencher
Locaux 5 & 6
Tél: 237-5558
Téléc: 237-5561
IMPRIMERIE
TYPOGRAPHIE
LIVRES DE FAMILLE
PHOTOCOPIES
(44 100 copies ou plus)
CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
9e étage, 400, av. St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 (sans frais)
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque mercredi, de 9 h 30 à 12 h
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St. Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Marianne Rivoalen
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900
360, rue Main
Winnipeg, Man.
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

MÉTIERS

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Venez au bal des«Flintstones» le samedi 25 juin 1994
Quilles, souper et danse: 45 $
Souper et danse: 25 $
Danse seulement: 8 $
Ouvert au public
Prix pour les meilleurs costumes

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
• *Soins personnels*
• *Soins des pieds*
• *Entretien domestique*
• *Entretien maison et cour*
• *Coiffure à domicile*

BRUNET
Monuments
Troisième génération
• MONUMENTS
• PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
• INSCRIPTIONS
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boul. Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boul. Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage • Ferme-RRSP
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

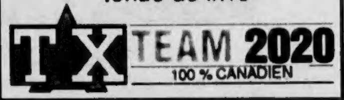
Encouragez nos annonceurs

***Ménard* service d'aliments**
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• *déclaration de revenu informatisée*
• *tenue de livre*





• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Recyclez ce journal!

233-3889



Marie Avanthay
Gérante
optique St. Boniface Ltd. optical
130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3
EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES VERRES DE CONTACT
Dr. O. Therriault Dr. J.Garand
optométristes
Heures d'ouverture pour l'été:
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Fermé le samedi.